



Mutations de société et défis pour l'avenir

Journées professionnelles des centres sociaux (JPAG)

Angers - 22, 23 et 24 novembre 2016



Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)



Les 5^{èmes} journées professionnelles des centres sociaux (JPAG) ont eu lieu à Angers en novembre 2016, en présence de plus de 500 professionnels de notre réseau et de nombreux partenaires. Le thème de ces journées était tourné vers la prospective : « Demain les centres sociaux. Mutations de la société, défis pour l'avenir et pratiques professionnelles. »

Afin que le contenu de ces travaux marque une avancée dans la réflexion que mène le réseau des centres sociaux sur leur avenir, il semblait important de les partager avec le plus grand nombre. C'est pourquoi la FCSF a souhaité produire ce document qui nous présente les éléments de la démarche prospective en cours : poser les constats de transformations, réfléchir aux évolutions qu'elles engagent et imaginer à partir de cela des hypothèses et des scénarios, en vue d'élaborer le portrait de ce que pourrait être le centre social de demain.

C'est à cette étape que nous sommes arrivés aujourd'hui. Il convient dès lors pour notre réseau de définir des stratégies, appuyées sur nos valeurs et nos projets, qui nous engagent avec détermination et courage dans l'avenir que nous choisirons.

Ce livret est donc un outil au service de tous pour qu'ensemble, professionnels, bénévoles et habitants, nous puissions alimenter nos réflexions et soutenir nos choix.

À lire, à partager, à discuter...

Claudie Miller
Présidente de la FCSF

Sommaire



UN MONDE EN TRANSITION.....5

Les grandes tendances du contexte mondial et européen.....6

4 grandes transitions : démographique, écologique,
numérique et démocratique.....9



LES 7 GRANDES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ.....13

 Evolutions démographiques et enjeux intergénérationnels.....14

 Les mutations de l'économie.....19

 Société et lien social à l'heure du numérique.....23

 Vivre ensemble, fait religieux et laïcité.....31

 Les évolutions des territoires et des institutions.....37

 La transition démocratique.....42

 La transition écologique.....48



DÉFIS ET SCÉNARIOS D'AVENIR POUR LES CENTRES SOCIAUX.....53

Face à ce monde en mutation, quels sont les défis à relever
pour les centres sociaux ?.....54

Quels scénarios d'avenir pour les centres sociaux ?.....59



DEMAIN LES CENTRES SOCIAUX

UN MONDE EN TRANSITION





Les grandes tendances du contexte mondial et européen

Par **Hugues de Jouvenel**

Hugues de Jouvenel a été directeur de Futuribles International de 1973 à 2013 et fondateur de la revue Futuribles. Il en est aujourd'hui président. Consultant en prospective et en stratégie, il intervient depuis 40 ans dans des entreprises, des organismes et des collectivités territoriales en Europe, dans les pays arabes et l'Afrique subsaharienne, en Amérique du nord et du sud.

|| Je vais brosser ici un tableau des grandes tendances d'évolution du contexte mondial et européen, mais aussi des économies dites « modernes ».

AUGMENTATION DE LA POPULATION MONDIALE

Concernant la situation internationale, une première chose est à prendre en compte : en 1950, les pays dits « industrialisés » représentaient un quart de la population mondiale. Aujourd'hui, ils n'en représentent plus que 10%. Si elle existe encore en 2025, l'Union européenne représentera moins de 5% de la population mondiale, et la France 1%. Il est donc important de prendre conscience que nous allons vers une planète qui comptera entre 8 et 10 milliards d'individus à l'horizon 2050.

Ces populations sont de plus en plus regroupées dans des espaces urbains et le long des littoraux. Tous les pays du monde, et pas seulement les pays européens, vont connaître un processus de vieillissement, qui se traduit notamment par le fait que la part relative des jeunes va diminuer, tandis que la part relative des personnes âgées ne cessera d'augmenter.

Nous sommes sur une planète où tous les acteurs sont de plus en plus interdépendants.

LA MONTÉE DES INTERDÉPENDANCES

Autre coup de projecteur : nous sommes sur une planète où tous les acteurs sont de plus en plus interdépendants. Le phénomène le plus emblématique de cette interdépendance me paraît être celui du réchauffement climatique. Il a des incidences locales très différentes d'un endroit à un autre, mais c'est un phénomène auquel nous sommes tous confrontés et qui renvoie à une question majeure, celle de la coopération internationale. Mais nous pourrions aussi parler de l'eau, des sols, des ressources naturelles,

etc. Comme le montrait Barbara Ward dans son rapport intitulé « Nous n'avons qu'une Terre » commandé par l'ONU en 1972, nous sommes tous, que nous le voulions ou non, solidaires d'un même écosystème planétaire.

La montée des interdépendances se matérialise aussi au plan économique, à travers le phénomène de la mondialisation. Il se manifeste notamment par le fait que les échanges économiques ont augmenté beaucoup plus rapidement ces dernières années que la richesse planétaire. Cependant nous observons depuis 2007/2008 un léger retour sur le local. Est-ce pour autant la fin de la mondialisation ? Sans doute pas. En tous cas, ce n'est pas la fin pour un aspect de l'économie qui s'est mondialisé beaucoup plus rapidement que le reste de l'économie, à savoir la finance. C'est un secteur qui a profité à plein du développement des technologies de l'information et de la communication : les bourses interagissent de plus en plus rapidement entre elles, par l'intermédiaires d'automates financiers, ce qui produit une déconnexion complète entre l'économie réelle

(qui correspond à la production de bien et de services) et la sphère financière, qui ne correspond à plus rien du tout, avec à la clé un risque permanent de crise.

L'UE aura-t-elle le courage de se mobiliser sur un projet de société qui fasse envie aux populations ?

L'interdépendance se manifeste aussi au plan géopolitique, avec l'avènement d'un « monde poudrière » aux antipodes de certaines prédictions exagérément optimiste qui sont nées après la chute du mur de Berlin. « La guerre froide, c'était

le bon temps », pourrions-nous dire ! Les deux blocs s'affrontaient suivant des règles communes, alors qu'aujourd'hui nous avons une multitude d'acteurs opérant au sein et entre les pays, au niveau global, de Daesh à Apple. Ce sont des acteurs apatrides qui échappent à toute régulation. Ce monde est d'autant plus dangereux que les interdépendances se sont accrues sans qu'il y ait eu parallèlement de développement des instances ou des procédures de régulation internationale des conflits.

AU NIVEAU EUROPÉEN

Ce que je dis au niveau international est de plus en plus vrai pour ce petit ensemble qu'est l'Union européenne, qui manque malheureusement de projet. Les trajectoires économiques et sociales des pays membres sont de plus en plus divergentes. Mais il n'y a pas de fatalité : l'UE aura-t-elle le courage de se mobiliser sur un projet de société qui fasse envie aux populations ? Au fond, c'est cela qui est important : d'avoir un projet qui fasse envie, qui mobilise l'énergie et l'intelligence de chacun.

Encore un point concernant l'Europe : tous les pays ont été confrontés au même niveau de concurrence internationale, aux mêmes bouleversements des nouvelles technologies, et pourtant nous avons un niveau d'emploi dans les pays scandinaves ou au Royaume-Uni qui n'a rien à voir avec celui de la France. Dans les pays scandinaves, 8 personnes sur 10 d'une même classe d'âge sont au travail contre 6 sur 10 en France. Ce n'est pas nouveau : cela fait belle lurette que tous les gouvernements français, quelle que soit leur couleur politique et bien qu'agissant en bonne intelligence avec le patronat et les syndicats, ont fait le choix d'un ajustement par le sous-emploi, au profit d'une mi-

norité d'inclus et au détriment d'un nombre croissant d'exclus.

QUEL MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT POUR DEMAIN ?

Quel modèle de développement possible face à tout cela ? Nous avons connu au lendemain de la seconde guerre mondiale une situation de plein emploi et même de pénurie de main d'oeuvre, raison pour laquelle d'ailleurs nous sommes allés chercher des travailleurs immigrés. Nous étions aussi dans un modèle de développement marqué par le « Toujours plus », pour reprendre le titre d'un livre de François de Closets : toujours plus d'accumulation de biens, à obsolescence de plus en plus rapide.

Nos sociétés ne changent pas au rythme où les technologies changent.

Il me semble que nous sommes clairement aujourd'hui dans un moment de crise de ce modèle de développement, qui n'est pas une crise conjoncturelle. Cette crise est la manifestation d'une phase de transition entre un monde qui n'en finit pas de mourir, et auquel beaucoup s'accrochent, et un autre monde qui resterait à inventer. Et ce nouveau monde, cette nouvelle économie, c'est une économie du « toujours mieux » : faire mieux avec moins de ressources naturelles. C'est l'économie dite collaborative, l'économie circulaire ou dite de la « fonctionnalité » : à quoi bon être propriétaire d'une voiture que certains vont utiliser extrêmement peu souvent ? Pourquoi pas du co-voiturage, des voitures en partage, etc.

LE DÉFI DE LA TRANSITION

Ce défi de la transition entre deux mondes est simultanément accéléré par certains éléments et freiné par d'autres. Un des facteurs moteurs est clairement l'essor des nouvelles technologies, pas seulement l'informatique, mais plus largement ce qu'on appelle la convergence des technologies, l'association du numérique avec la biologie, par exemple. Ces technologies ont en effet par rapport à celles des siècles passés la caractéristique d'être « combinatoires », ce qui les rend extrêmement contagieuses, se répandant dans nos foyers, nos quartiers, nos organisations, etc.

Or, nos sociétés ne changent pas au rythme où les technologies changent. Elles changent au rythme auquel la société est capable de s'approprier ces technologies, de développer les savoir-faire correspondant, de modifier son modèle économique en conséquence, d'acquiescer culturellement d'autres pratiques, d'autres manières de vivre ensemble. Un exemple : dans les années 80, nous étions persuadés que le minitel allait développer le télétravail, mais cela n'a pas eu du tout l'effet d'entraînement escompté. Pourquoi ? Parce que l'innovation est d'abord sociale, culturelle et organisationnelle, avant d'être technologique.

Et cette innovation sociale, le moins que l'on puisse dire aujourd'hui, c'est qu'elle ne vient pas du « sommet », à savoir du personnel politique actuel. Il est donc de mon point de vue de la responsabilité des citoyens, de la société civile, de ne pas être victime du futur mais d'en être pleinement les artisans. ●

4 grandes transitions : démographique, écologique, numérique et démocratique

Par **Yannick Blanc**

Yannick Blanc est président de la Fonda, laboratoire d'idées du monde associatif, président de la société française de prospective et depuis avril 2016, Haut-commissaire à l'engagement civique. Diplômé de l'École normale supérieure et de l'École nationale d'administration, il est haut fonctionnaire depuis une vingtaine d'années.

Je vais mettre ici l'accent sur quatre grandes transitions auxquelles nous sommes actuellement confrontés simultanément à l'échelle planétaire, nationale et territoriale. Il s'agit des transitions démographique, écologique, numérique et démocratique.

LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Première transition : le vieillissement démographique, qui est souvent perçu d'abord comme un problème, avec la construction d'établissements spécialisés, la mise en place d'aide à domicile, etc. Mais cet aspect du vieillissement démographique n'est que la partie émergée de l'iceberg : le vieillissement transforme toute la société ! Nous sommes passés en moins de 50 ans d'une société dans laquelle cohabitaient 3 générations, à une

société dans laquelle coexistent 5 générations. Aucune société humaine n'a fait cette expérience avant nous et, de fait, nous n'avons pas de points de repère pour savoir comment gérer cela.

Nous sommes passés
en moins de 50 ans
d'une société dans
laquelle cohabitaient
3 générations, à une
société dans laquelle
coexistent 5 générations.

Avant, la vie était structurée par 3 âges : l'enfance, l'âge adulte et la vieillesse. Désormais, nous distinguons l'enfance, puis la jeunesse (de 15 à 30 ans), qui pose un certain nombre de questions spécifiques, notamment en terme d'autonomie financière et d'accès au marché du travail, qui étaient inconnues il y a deux générations. La jeunesse s'arrête vers 30 ans, qui est l'âge de la sta-

bilisation professionnelle mais aussi désormais l'âge moyen du premier enfant pour les femmes, qui ne cesse de reculer. 3e génération : celle de la maturité, à partir du moment où l'on s'installe en famille et où l'on a, dans la mesure du possible, un emploi stable. Ça ne dure pas très longtemps puisqu'à 55 ans, nous devenons déjà marginaux sur le marché du travail ! A partir de 55 ans, nous rentrons dans la « séniorité », une classe d'âge qui n'existait pas auparavant et qui va jusqu'à 75/80 ans, à partir d'où commence le grand âge, la vieillesse à proprement parler, avec comme corollaire la dépendance.

Ces classes d'âge n'ont ni le même comportement familial, économique ou de consommation que celui des 3 classes d'âge qui existaient auparavant. Les jeunes n'ont pas les mêmes besoins en termes de biens culturels, de santé ou d'habitat que les besoins qui ont été à la base de notre système de protection sociale et de formation professionnelle. Les seniors actifs sont, quant à eux, dans une situation très ambivalente sur le plan de l'activité, puisqu'ils sont à la fois progressivement marginalisés du monde du travail mais gardent une capacité de production et d'activité considérable ; ils représentent à ce titre une force centrale pour le bénévolat, l'un des facteurs de la cohésion sociale. Cette place à la fois ambiguë et centrale des seniors n'est pas reconnue dans l'organisation symbolique de la société, même si les seniors actifs occupent dans certains domaines d'activité une place dominante, en particulier la classe politique.

Le vieillissement démographique est donc à la fois une transformation globale de la population, de l'objet des politiques publiques et de l'organisation de la société. C'est en même temps la transformation de la trajectoire de chacun dans la société : comme nos horizons de temps ne sont plus les mêmes, nos stratégies de formation, nos stratégies matrimoniales ou de consommation changent. Un exemple : le senior actif d'aujourd'hui est encore partiellement en charge de ses enfants, il est souvent un aidant familial fondamental pour ses petits enfants et il a aussi la charge de ses parents vieillissants. Il s'agit donc là d'une transformation très profonde de notre société.

Le vieillissement démographique est donc à la fois une transformation globale de la population, de l'objet des politiques publiques et de l'organisation de la société.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Deuxième transition qui touche à la fois le monde dans sa globalité et l'intime : la transition écologique. J'insiste particulièrement sur un point qui est la transformation de notre perception du monde : toutes les sociétés qui nous ont précédés ont vécu dans un monde en expansion. Le sens même de l'action politique était la conquête des espaces, des territoires, l'augmentation de la production, de l'influence, etc. Il n'y a pas si longtemps, pendant la guerre froide, le grand défi symbolique entre l'Est et l'Ouest, c'était la conquête de l'espace ! On imaginait encore à ce moment-là que l'espace d'action de l'humanité serait infini. Depuis moins d'une génération, nous avons collectivement pris conscience que nous vivions dans un monde fini. Cette perception du monde comme ensemble de ressources finies et fragiles est entièrement nouvelle. C'est une mutation extrêmement brutale.

Depuis moins d'une génération, nous avons collectivement pris conscience que nous vivions dans un monde fini.

LA TRANSITION NUMÉRIQUE

La transition numérique est en train de structurer un nouveau mode de production. Elle a d'abord été une révolution technique au sens où elle a modifié les conditions de la production : depuis les années 70, les ordinateurs sont venus progressivement s'ajouter aux outils industriels. Deuxième phase : dans les années 90, la transition numérique a produit de nouveaux objets de consommation, ordinateurs, smartphones, etc. Troisième étape : avec l'avènement du « big data » (la croissance exponentielle des données numériques), la transition numérique génère un nouveau type de production, basé sur les flux de données. Et c'est la société elle-même qui se structure progressivement autour de ces données numériques, touchant là encore à l'autre extrême la façon dont chacun d'entre-nous s'insère dans ce flux de production.

Un exemple : il n'y a pas si longtemps, une entreprise c'était une unité de production, c'est-à-dire une implantation immobilière, sous la forme d'un espace clos, structuré par des murs, un lieu avec des machines mais où l'on vivait aussi ; bref une unité de lieu et de temps. Demain, l'entreprise sera un ensemble de flux, avec des règles de gouvernance, un dialogue social et des modes de communication qui seront très largement transformés. On sait aujourd'hui que les nouvelles technologies ont permis à la finance de prendre le pouvoir sur l'économie réelle, mais le mode de production numérique est en train de s'étendre au-delà de ce domaine à l'ensemble des champs de production et de consommation. Le rapport même entre production et consommation s'inverse puisque le consommateur devient producteur de données le concernant, ces dernières étant, pour certaines entreprises, la principale source de valeur.

LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE

La partie la moins bien comprise de cet ensemble de transitions que nous sommes en train de vivre est pourtant la partie qui est vécue de la manière probablement la plus critique, voire la plus douloureuse : la transition de nos institutions. Les institutions qui structurent notre société sont très anciennes, construites sur des mécanismes séculaires qui sont en train de disparaître. Je voudrais en distinguer deux.

Premier mécanisme : ce que j'appelle « la matrice tutélaire ». Tous nos mécanismes de pouvoir, qu'ils soient administratifs, techniques, médicaux, liés à l'enseignement, etc. sont fondés sur un mécanisme dans lequel il y a un tuteur et un individu en tutelle. Le tuteur est quelqu'un qui, parce qu'il détient à la fois la connaissance et une capacité d'action, décide pour le compte de celui qui est sous tutelle et sait mieux ce qui est bon pour lui. C'est en partie un processus de domination, mais basé sur la bienveillance : le tuteur agit pour le bien de celui qui est en tutelle. Cette matrice tutélaire a structuré l'ensemble de nos mécanismes de pouvoir. Or cette relation est remise en cause. Un exemple dans le domaine médical : le malade aujourd'hui n'accepte plus comme autrefois sans aucune remise en cause l'opinion du médecin. Nous vivons aujourd'hui également une remise en cause de la relation tutélaire dans l'acte d'enseignement, cette question étant au cœur de toutes les controverses sur le sujet.

La relation verticale entre le tuteur et l'individu en tutelle s'est défaite dans l'ensemble de nos institutions, à cause (ou grâce) à l'accès aux connaissances, à la mise en circu-

lation d'une plus grande masse d'informations et à un certain nombre de mouvements d'émancipation, remettant en cause profondément le fonctionnement de nos institutions.

Songez par exemple que l'égalité hommes-femmes, qui est aujourd'hui une des valeurs fortes de nos institutions, n'a pu exister que grâce aux revendications féministes, auxquelles le pouvoir tutélaire masculin a farouchement résisté jusqu'à très récemment. En une génération, la situation s'est renversée et l'égalité hommes-femmes est devenue une valeur défensive de la société occidentale face à ce qui est perçu comme une menace inspirée par l'Islam.

Ce chaos dans les représentations, cette transformations des priorités est l'un des symptômes de la dissolution de cette matrice tutélaire. Par quoi va-t-elle être remplacée ?

VERS LE « POUVOIR D'AGIR » ?

C'est LA question qui est posée aujourd'hui à l'ensemble de nos institutions. Elle met en cause les rapports entre les individus, soulève des controverses éthiques, etc. Les débats politiques que nous connaissons aujourd'hui s'articulent très largement autour de cet enjeu : nos sociétés sortent d'une structuration verticale de leurs institutions et vont vers une structuration dans laquelle l'horizontalité va prendre davantage d'importance. L'horizontalité c'est l'organisation en réseau, l'influence par les pairs, etc. C'est aussi le partenariat, la recherche de ce que j'appelle des « communautés d'action », c'est-à-dire rassembler autour d'un objectif commun des partenaires qui peuvent être très différents les uns des autres. Tout cela traduit la mise en place de schémas plus horizontaux dans la mise en oeuvre de l'action collective.

De quelle manière « l'horizontalisation » de l'action collective peut-elle se combiner avec la verticalité institutionnelle de nos sociétés ? C'est le défi majeur lancé à l'échelle des grandes institutions politiques. C'est la remise en cause de la démocratie représentative par la démocratie participative, ou même au-delà, par ce que la Fonda appelle désormais la « démocratie contributive », c'est-à-dire faire reposer l'action collective sur la capacité d'action des individus et des groupes eux-mêmes, que vous appelez le « pouvoir d'agir ». ●

Nos sociétés sortent d'une structuration verticale de leurs institutions et vont vers une structuration dans laquelle l'horizontalité va prendre davantage d'importance.



DEMAIN LES CENTRES SOCIAUX

LES 7 GRANDES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ





LES 7 GRANDES MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ



Evolutions démographiques et enjeux intergénérationnels

Affirmation de l'autonomie des individus, prise de distance vis-à-vis des institutions et des corps intermédiaires, diversification des formes de familles, vieillissement de la population et montée de la dépendance des personnes âgées, etc. Quel avenir pour l'intergénérationnel ?

Par **Hugues de Jouvenel** et **Laurent Ott**

Voir présentation d'Hugues de Jouvenel, p. 6

Laurent Ott est éducateur, enseignant, philosophe social, chercheur en travail social, spécialiste de la famille et de l'éducation. Il est également co-fondateur de l'association Intermèdes Robinson qui mène une action de développement social communautaire dans l'Essonne.



SELON HUGUES DE JOUVENEL, 3 facteurs principaux déterminent les évolutions démographiques actuelles :

» **La fécondité des femmes.**

» **L'espérance de vie.** Depuis une longue période, nous avons vécu un accroissement de l'espérance de vie, à raison d'un trimestre par an, ce qui nous fait gagner une année d'espérance de vie tous les quatre ans environ. Néanmoins, à présent, l'espérance de vie baisse, par exemple aux États-Unis, et l'espérance de vie en bonne santé plafonne dans les pays européens. On ne peut donc pas dire que les gains d'espérance de vie soient à l'avenir sûrs et on peut penser à un plafonnement.

» **Les flux migratoires** sont un facteur de rajeunissement de la population et participent à un rééquilibrage de notre pyramide des âges. Les Nations-Unies affirment qu'il nous faudrait en France accueillir 96 millions de personnes immigrées d'ici à 2050 pour équilibrer notre pyramide des âges à l'avenir. Cela pose la question de la manière d'attirer et d'intégrer ces personnes, mais sur ces points l'Italie et l'Allemagne sont les mieux positionnés.



LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

La tendance au vieillissement démographique est une tendance lourde liée à la baisse de la fécondité et à l'augmentation de l'espérance de vie. Néanmoins, si on regarde le vieillissement individuel, il change de nature aujourd'hui : une personne qui a 60 ans en 2016 est le plus souvent une personne en bonne santé, et de nos jours les handicaps liés à la vieillesse apparaissent plutôt à partir de 80 ans. Aujourd'hui il y a donc des « jeunes vieux » et des « vieux vieux », pour lesquels les enjeux ne sont pas du tout les mêmes.

LES CONSÉQUENCES DU VIEILLISSEMENT AU PLAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La première manière de raisonner sur le sujet consiste à considérer que la croissance va repartir, créer des emplois et susciter des pénuries de main d'œuvre, ce qui va encourager le travail des seniors. C'est sur la base de cette analyse que les gouvernements successifs ont modifié le système des retraites, notamment l'âge légal du départ

à la retraite et la durée des cotisations. Cette analyse repose sur l'idée que la France connaîtra des jours meilleurs et qu'en attendant, nous devons patienter en ajustant notre système à la marge.

La France a fait depuis 40 ans le choix du sous-emploi pour maintenir les privilèges de ceux qui ont des emplois en CDI.

L'analyse que fait Futuribles considère que le vrai problème posé par le vieillissement au niveau économique, c'est l'emploi. La France a fait depuis 40 ans le choix du sous-emploi pour maintenir les privilèges de ceux qui ont des emplois en

CDI à vie, les premières victimes du sous-emploi sont donc les jeunes et les seniors. Pendant les années 1990 un système de préretraites très généreux a permis de limiter ces effets, mais aujourd'hui ce système n'existe plus et énormément de gens quittent leur activité professionnelle autour de 50-55 ans. En France, l'emploi est donc monopolisé par quelques-uns.

LA CRISE DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE EN FRANCE

Trois dimensions permettent de l'appréhender :

► **Une crise économique.** Financièrement, deux postes explosent : les retraites et l'assurance maladie. Le déséquilibre entre le nombre d'actifs effectivement occupés et le nombre d'allocataires ne cesse de croître, ainsi que l'écart entre les prélèvements (cotisations sociales) et les dépenses de santé, de retraite et celles liées au sous-emploi. Aujourd'hui 300 milliards de déficit existent dans nos régimes sociaux.

► **Une crise d'efficacité.** C'est un système bâti sur la famille dans sa forme traditionnelle, un homme et une femme mariés une fois pour toutes qui fondent un foyer avec plusieurs enfants. Cette vision monolithique de la famille est devenue minoritaire aujourd'hui, où l'on assiste à une diversification importante des


formes familiales. De même, le système a été bâti sur une vision de l'emploi à temps plein et en CDI, qui devient également minoritaire aujourd'hui. Les deux piliers de notre système de protection sociale ne sont donc aujourd'hui plus au rendez-vous.

De plus, le système a été conçu pour être géré par les partenaires sociaux, notamment les syndicats. Or aujourd'hui les syndicats ne représentent plus qu'une petite minorité de personnes et pèsent de plus en plus lourd dans la gestion de nos régimes sociaux. Par ailleurs, l'individualisme n'est pas nouveau et s'accroît depuis deux siècles, mais il y a deux formes d'individualisme. La première est l'individualisme universaliste, décrit par les sociologues, c'est-à-dire le fait que c'est aujourd'hui l'individu qui est l'élément de base de notre société. L'autre forme c'est l'individualisme-égoïsme, qui met en concurrence les individus entre eux. C'est ce second qui peut poser problème dans les évolutions actuelles. Notre système de protection sociale repose sur l'idée d'une mutualisation des risques sociaux et d'une contribution égale des individus quelle que soit la probabilité qu'ils vivent un jour ces risques. Demain, l'égoïsme peut remettre en cause ce fondement en prétendant que la contribution au système de protection sociale devrait être en fonction des risques réellement courus. Quelqu'un qui a le plus de chances de vivre les risques sociaux payerait donc plus cher parce que ceux qui courent le moins de risque ne voudraient plus payer pour les autres.

**Notre société est
aujourd'hui sans projet.
Nos dirigeants politiques
ne sont pas porteurs
d'une vision d'un avenir
souhaitable.**

► **Une crise de légitimité.** Elle tient au fait que notre société est aujourd'hui sans projet. Nos dirigeants politiques ne sont pas porteurs d'une vision d'un avenir souhaitable. Cette absence de vision incite les individus à se recroqueviller sur leur sphère privée et leurs intérêts particuliers. Cela signifie que nous devons réfléchir à un autre mode d'organisation sociale, par exemple un système où nous serions tous poly-actifs de 16 à 76 ans, avec une part de participation à des activités monétarisées et une part à des activités bénévoles ou des activités de formation.

LE VIEILLISSEMENT DE NOS INSTITUTIONS ET DE NOS PRATIQUES

 **SELON LAURENT OTT**, le problème aujourd'hui, avant celui du vieillissement démographique, est celui du vieillissement des institutions publiques. Il est triple :

- Nos institutions sont vieillissantes, y compris l'école, le secteur social et celui de l'éducation populaire.
- Nos pratiques, nos manières de travailler et d'aborder les gens sont dépassées. L'idée que les gens sont porteurs de projets et demandeurs d'activités a vécu. Cela est vrai pour le petit groupe de gens qui constituent la « clientèle » de structures comme les centres sociaux. Mais cela ne s'applique pas pour les jeunes, les personnes précaires, pour toutes les personnes que nos structures n'arrivent pas à toucher.



► Nous avons une partie de la population française qui est partout aujourd'hui : dans les syndicats, dans les instances participatives, dans les associations militantes, etc. Cette partie de la population est « survisible », elle vote et s'exprime en permanence sur tous les sujets, elle revendique le monopole des ressources. C'est la génération qui a eu 15-20 ans dans les années 1968 et qui a toujours besoin d'avoir le monopole de l'attention. Aujourd'hui cette génération a vieilli et nous parle donc de vieillissement démographique. On tourne en rond, toujours avec les mêmes personnes.

Nous sommes passés d'une société de la lutte des classes à une société de la lutte des places.

UNE SOCIÉTÉ DE CASTES ?

Parallèlement, des franges entières de la population sont devenues de plus en plus invisibles. Nous sommes passés d'une société de la lutte des

classes à une société de la lutte des places, et même à une lutte des castes. Il y a chez nous des « intouchables », par exemple les Roms qui vivent dans les bidonvilles en France, les jeunes des quartiers que l'on voit comme des barbares, des radicaux potentiels, des psychopathes dès trois ans. Cela continue de cliver notre société et de produire de la diabolisation.

LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

Il y a toujours eu de la pauvreté. Mais ces populations avaient des perspectives de vie, ces groupes pouvaient transmettre des choses. Même en milieu ouvrier et paysan, on pouvait assurer un avenir à ses enfants. La pauvreté c'est le fait d'avoir peu mais on peut vivre en ayant peu.

La précarité ce n'est pas le fait d'avoir peu c'est le fait d'avoir peur. Nous sommes dans une société qui a peur à tous les étages : pour nous, pour les enfants, pour l'avenir ; on a peur de sortir et peur de rester tout seul chez soi ; on a peur des autres, on a peur du travail. Bref, on a peur de tout. Nous voyons bien que la précarité ne coïncide pas avec la pauvreté, car les classes moyennes peuvent être touchées par cette précarité. Elle amène à l'auto-enfermement, à l'absence de disponibilité pour la vie publique. Les précarités s'auto-excluent, les gens ne viennent plus dans les centres sociaux car leur temps est pris par les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien avec la Sécurité sociale, l'administration, Pôle emploi, etc. Même l'école n'est plus perçue comme pouvant recevoir tout le monde. Ces personnes précaires ne sont aujourd'hui plus visibles et pour les atteindre, il faut sortir des institutions.

SORTIR DES MURS

Le centre social aujourd'hui, c'est dehors : aller vers les personnes, sortir, faire les ateliers culturels et éducatifs dans les quartiers. Certains centres sociaux développent des pratiques pour aller vers les gens, mais dans l'idée le plus souvent de les « ramener » vers le centre social. Mais nous ne les ramèneront pas, car c'est un nouveau centre social qu'il s'agit d'inventer : il ne faut pas vouloir colmater le bateau qui fuit mais rebâtir quelque chose de nouveau.

DÉCLOISONNER

Dans une société qui intégrait, qui assurait un avenir et était protectrice, on pouvait avoir des institutions qui cloisonnaient, puisque les individus étaient intégrés. Aujourd'hui le travail socio-éducatif, dans une société qui ne soutient plus les individus, doit être global, il doit s'adresser aussi bien aux problèmes économiques, à la violence politique et administrative subie par les gens, au lien culturel et affectif. Le relationnel doit être consolidé et développé. Les intervenants doivent être des acteurs polyvalents capables de travailler sur toutes les dimensions. C'est la condition pour travailler avec les parties de la population qui sont les plus précarisées. C'est une question-clé, c'est sur ces publics que l'action doit porter. Leurs problèmes ne sont pas à la périphérie de la société mais en constituent au contraire le centre, ce sont des questions d'avenir. C'est là que nous devons être.

Aujourd'hui le travail socio-éducatif doit être global, il doit s'adresser aussi bien aux problèmes économiques, à la violence politique et administrative subie par les gens, au lien culturel et affectif.

GÉNÉRATION NO FUTURE ?

SELON HUGUES DE JOUVENEL, il existe aujourd'hui une génération qui arrive dans la société en ayant le sentiment que rien ne les attend, qu'aucune perspective intéressante ne les attend. Les évolutions de la valeur-travail sont fortes, les gens veulent de plus en plus un travail qui ait du sens, ce qui crée un sentiment de frustration très important, à la fois chez les jeunes mais aussi chez des trentenaires ou des personnes plus âgées. Ce sentiment que le monde va à la catastrophe, qu'il n'y a pas de perspectives est aujourd'hui largement partagée dans le pays.

SELON LAURENT OTT, cette impression qu'il n'y a pas d'avenir vient du fait que le travail se passe de nous, ainsi que la vie sociale et politique. Beaucoup de citoyens ont le sentiment d'avoir été expropriés de tout dans la société, notamment les jeunes. Cette société qui n'a pas d'avenir renvoie chacun à son quotidien et à la gestion du court-terme. On demande beaucoup aux gens d'avoir des projets, surtout aux gens qui sont exclus de la société ou en marge. Vous devez avoir un projet de vie, de retraite, de vieillissement. On passe notre temps à renvoyer les jeunes à la question « c'est quoi ton projet ? ». Des assistants sociaux disent qu'elles ne peuvent plus accompagner des familles parce qu'elles n'ont pas de projet. Une société sans avenir est une société qui nous condamne à cultiver le projet. ●



Les mutations de l'économie

Mondialisation des échanges, crises financières, marchandisation de la société, nouvelles formes d'économie et mouvement des « communs », débat sur les indicateurs de richesse, etc. Comment inventer une économie respectueuse de l'Homme et de l'environnement ?

Par **Yannick Blanc** et **Armand Rosenberg**

Voir présentation de Yannick Blanc p. 9

Armand Rosenberg anime l'un des 18 Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) récemment labellisés. Orienté vers l'entrepreneuriat social, il dirige Val Horizon, groupe de 11 entreprises sociales et milite en faveur du développement local au sein du COORACE Rhône-Alpes et de la Chambre régionale de l'Economie sociale et solidaire (CRESS).

Les deux intervenants reviennent tour à tour sur plusieurs notions-clés liées aux mutations économiques en cours.

LA « PÉRIURBANISATION »

SELON YANNICK BLANC, le phénomène de périurbanisation, renvoie à ce que le géographe Christophe Guilly appelle « la France périphérique », qui est petit à petit désertée par les services publics et qui n'est pas par ailleurs structurée par une activité économique forte. D'après Guilly, ces espaces représentent plus de 60% du territoire national.


SELON ARMAND ROSENBERG, un bon exemple de périurbanisation est la zone des Dombes et du Val de Saône dans l'Ain, près de Lyon, que je connais bien. C'est un territoire qui est situé entre les agglomérations de Lyon, de Villefranche et de Bourg en Bresse, avec également des liens vers Genève et Mâcon.

« La France périphérique » est petit à petit désertée par les services publics et n'est pas par ailleurs structurée par une activité économique forte.


Dans ce territoire, les gens sont pour un tiers, issus de ce territoire. « Issus » ne signifie pas qu'ils ne travaillent pas sur d'autres territoires comme l'agglomération lyonnaise par exemple ; pour un tiers, issus des grandes agglomérations voisines et surtout de l'agglomération lyonnaise ; pour un dernier tiers, ce sont des gens qui viennent d'ailleurs, puisque c'est une zone dynamique, avec beaucoup d'entreprises industrielles.

Surtout, il s'agit d'un espace qui ne correspond pas aux éléments de structuration urbaine, puisque la plus grosse ville compte 6 000 habitants, et qui ne correspond pas non plus à l'organisation rurale traditionnelle, puisque nous sommes face à des communes qui ont un habitat extrêmement étendu, et qui sont donc à touche-touche. Tout cela est caractéristique de cette périurbanisation des espaces, sans réelle structuration publique et collective.

LA MARCHANDISATION DE LA SOCIÉTÉ


 **SELON YANNICK BLANC**, la marchandisation de la société correspond à l'idée que l'économie de marché permettrait de répondre à l'ensemble des besoins ; que le marché est le principal mécanisme régulateur de la société. C'est le cœur de l'idéologie néo-libérale depuis 35 ans, l'idée que l'administration n'est pas la solution, mais le problème. Il s'agit donc de réduire les impôts, le nombre de fonctionnaires et de basculer le maximum de services rendus à la population dans une économie de marché. Nous connaissons tous le phénomène par lequel la collectivité, pour assurer des prestations éducatives, de santé ou culturelles, fait appel à la concurrence plutôt que de les produire elle-même. Il y a un secteur qui a été très impacté par la marchandisation, c'est l'aide à domicile qui était il y a quelques années très largement dominée par des structures associatives et qui, à la suite du plan Borloo pour la création d'emplois de proximité, a été très largement investie par des sociétés de capitaux. Nous n'allons pas entrer dans un débat sur le bilan que l'on peut tirer de 30 ans de néolibéralisme, mais c'est une controverse majeure à l'heure actuelle.

LE DÉSÉQUILIBRE DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

 **SELON YANNICK BLANC**, notre système de protection sociale s'est construit progressivement au fur et à mesure de l'industrialisation des sociétés, fondé sur l'idée que la masse de la population est constituée de salariés à plein temps. C'est donc le salaire qui est à la fois la base des droits de la protection sociale et qui est aussi sa base de financement. Les charges sociales sont donc la partie de la rémunération du travail qui n'est pas versée sous forme monétaire au salarié mais qui est versée aux institutions de protection sociale, qu'elles vont ensuite reverser aux salariés de manière différée, soit sous forme de prestations monétaires (prestations familiales, assurance maladie, assurance vieillesse, etc.), soit sous forme de prise en charge de prestations d'établissements hospitaliers, sanitaires et sociaux.

Ce modèle est fondé sur un moment de l'histoire où le nombre de salariés a énormément augmenté. Puis progressivement, cette dynamique s'est inversée, d'une part parce qu'un chômage structurel s'est installé, ensuite parce que la composition de la population a commencé à évoluer avec le vieillissement démographique.

LE DÉBAT AUTOUR DU REVENU UNIVERSEL DE BASE

 **SELON YANNICK BLANC**, la cristallisation du débat politique autour du thème de revenu universel de base est un phénomène qu'il faut prendre au sérieux. Cependant, personne aujourd'hui n'est capable de poser sur la table un modèle de revenu universel de base qui tienne la route. Entre les effets que l'on en attend, la façon dont on



la finance, la catégorie de la population concernée, etc. Est-ce qu'il est vraiment universel ou pas complètement ? Comment s'équilibre-t-il avec le système fiscal et à partir de quel âge cela commence-t-il ? Beaucoup de paramètres différents selon les gens qui sont les promoteurs de cette idée.

Mais si cette idée est aussi attractive dans un très large éventail d'opinions - cela va des libéraux-libertaires américains, jusqu'à la gauche la plus sociale française - c'est parce qu'à travers elle, il y a le sentiment que la situation des individus est de plus en plus diversifiée et, si l'on veut fabriquer du lien, il faut compenser cette diversification des situations, des parcours et des besoins par quelque chose qui lie les individus entre eux. Donc l'idée que nous servirions à tous les individus une prestation universelle, quelle que soit leur situation, est une idée qui a cette force d'attraction. S'il y a un revenu universel de base, il n'y a plus de pauvreté, tout le monde a une base pour pouvoir vivre et sur cette base-là, chacun peut ensuite avoir un parcours complexe de formation professionnelle, de création d'entreprise, de mixage d'activités, de précarité plus ou moins assumée, etc. Avec cette idée, nous allons assumer le fait que l'instabilité, la mobilité, la précarité des individus est de plus en plus grande dans la société et nous allons la compenser par un filet de sécurité qui couvre tout le monde.

Un petit nombre de milliardaires, qui représente 0,5 % de la population mondiale, possède 35 à 40% de la richesse mondiale.

Ce schéma général demande encore à être documenté, en particulier sur la façon dont on compense ce revenu universel par la suppression de tout un tas de prestations sectorielles à destination de certaines catégories de population. Bref il y a un très grand nombre de débats encore à mener mais nous sommes là au cœur des tâtonnements pour rechercher un nouvel équilibre au système de protection sociale.

ECONOMIE « RÉELLE » ET CRÉATION D'EMPLOI

SELON ARMAND ROSENBERG, nous pouvons aujourd'hui nous poser la question de savoir s'il n'y a pas une déconnexion entre l'économie réelle et l'économie financière. Ce qui nous choque, c'est la concentration de la richesse : un petit nombre de milliardaires, qui représente 0,5 % de la population mondiale, possède 35 à 40% de la richesse mondiale. Hier, cette concentration existait déjà mais elle était mieux redistribuée. Aujourd'hui, nous voyons le « stock » de richesse s'agrandir mais le flux de redistribution n'est plus en place. Pourtant il existe une économie réelle qui continue à créer de l'emploi et construire des dynamiques.

Pour comprendre ce qu'est cette économie « réelle », on peut décomposer l'économie en trois parties : une partie de l'économie très capitaliste qui est représentée par les grandes entreprises mondialisées ; une deuxième économie, qui est l'économie marchande de proximité, celle des PME, des TPE, des commerçants, etc. ; et enfin une troisième partie : l'économie non-marchande. Ces deux dernières formes d'économie sont celles qui créent aujourd'hui véritablement des emplois et des services, donc de la richesse.

Il y a un enjeu aujourd'hui à réunir ces deux dernières formes d'économie, l'économie de proximité et l'économie non-marchande, dans une visée de développement des territoires et de transformation sociale. Cela peut se faire sous la forme de coopération entre acteurs issus de ces deux économies, ou sous la forme spécifique des Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). ●

Il y a un enjeu aujourd'hui à réunir l'économie de proximité et l'économie non-marchande.

Zoom sur l'émergence du PTCE Domb'Innov

Par **Armand Rosenberg**

Il y a 30 ans, un groupe d'habitants se retrouve autour d'un projet qui est la création d'un centre de loisirs. Ce regroupement se fait d'une façon originale puisque les habitants disent dès le début que leur objectif, c'est le développement social et le développement de l'emploi dans leur territoire. Très vite, ils se retrouvent à créer un centre social, tout en continuant à avoir cette dynamique de recherche de ce que peuvent être les besoins de leur territoire. Ils créent ensuite une crèche, puis des structures d'insertion par l'activité économique, etc.

A un moment, la question suivante s'est posée : cette dynamique pourrait-elle être encore amplifiée en invitant d'autres acteurs à venir participer ? Ainsi a été créé un Pôle territorial de coopération économique (PTCE) qui s'appelle Domb'innov et a créé plus de 100 emplois en 5 ans, en accompagnant la création de petites entreprises de services à la population.

Le plus beau dans cette histoire, c'est qu'il y a un certain nombre d'acteurs partout en France qui s'organisent autour de ces logiques de coopération territoriale, qui identifient les besoins spécifiques à leur territoire et se retrouvent à créer des entreprises et de l'emploi, dans des cadres de valeurs qui sont celles de l'économie sociale. Le bénévolat est un élément essentiel de ce modèle économique. La plupart des activités développées le sont sur trois piliers : le chiffre d'affaires, la ressource publique et le don de temps, de matériel ou d'argent. Par exemple, une recyclerie créée il y a 4 ans a aujourd'hui 20 salariés et 50 bénévoles. Il s'agit donc d'un assemblage de ressources.

La proposition de ce type de structure est donc celle d'un changement de regard : lorsque nous repérons des besoins sur un territoire, nous mettons en œuvre une capacité de créer des activités, de la richesse collective et donc de la qualité de vie sur ce territoire.

Plus d'informations sur www.dombinnov.fr



Société et lien social à l'heure du numérique

Généralisation du numérique et usages des smartphones, nouveau rapport au temps et à l'espace, « société de la connaissance », usages collaboratifs, débat entre propriété et partage, « génération Y et Z »... Comment se construit le lien social à l'ère du numérique ?

Par **Valérie Peugeot**

Valérie Peugeot est prospectiviste au sein du laboratoire de sciences sociales et humaines d'Orange Labs, où elle travaille sur l'économie collaborative et l'évolution du travail dans une société numérique. Elle préside l'association Vecam, qui déchiffre les enjeux sociétaux liés au numérique, est commissaire à la CNIL et administratrice de la Fonda.

Un petit préalable : les technologies numériques ne sont ni bonnes ni mauvaises par essence, et nous devons absolument nous garder de ce qu'on appelle le « déterminisme technologique », c'est-à-dire imaginer que, par nature, la technologie va embarquer tel ou tel projet de société. Il est très difficile de résister à cette vision parce que nous entendons en permanence parler de « révolution numérique » dans les médias, comme si c'était le numérique qui faisait la révolution à lui tout seul. En réalité, les bouleversements que nous connaissons proviennent d'un cocktail compliqué, qui fonctionne en aller-retour avec la société, la manière dont nous nous emparons de ces technologies : comment nous les façonnons, ce que nous en faisons et même éventuellement comment nous les détournons.

Les technologies numériques ne sont ni bonnes ni mauvaises par essence.

Il y a bel et bien des visions du monde contenues dans les technologies numériques par ceux qui les ont conçues : les ingénieurs ont évidemment un projet en tête, une vision de l'usage qui peut

en être fait ; idem pour les « marketeux » chargés de vendre ces technologies, etc. Mais au-delà de ça, la manière dont ces technologies vont « percoler » avec la société, ce qu'elles vont produire en terme de transformation, nous appartient à tous. Et c'est un point très important à garder en tête : il faut éviter la tentation de la passivité, penser que nous subissons la technologie. Nous pouvons tout à fait être en désaccord avec les visions qui sont portées par les promoteurs de ces technologies, tout en organisant collectivement des détournements d'usage, ou même en prenant le pouvoir sur ces technologies. De plus en plus, nous pourrions créer des espaces de co-construction (hackerspace, fablab, etc.) qui nous permettent de créer des technologies qui nous vont bien à nous, citoyens, et pas uniquement au marché.

Une dernière chose en préalable : pour faire un retour historique et parler plus spécifiquement des technologies du web, il faut savoir que ceux qui ont inventé l'ordinateur personnel, les premières communautés virtuelles, le web, etc. à la fin des années 70, avaient eux-mêmes une vision idéologique très forte. Ils avaient notamment l'ambition d'une forme de développement du pouvoir d'agir individuel et collectif. Pourquoi ? Parce que ces technologies sont nées d'une rencontre complètement improbable entre des laboratoires issus des complexes militaro-industriels et des gens qui venaient de la contre-culture. Du coup, ils ont travaillé ensemble en considérant que ces technologies pouvait être un outil d'émancipation, de transformation, etc. Mais il y avait aussi parmi ces fondateurs une culture très libertarienne, où ce qui prime c'est d'abord la libre circulation de l'information, plus que la question de justice sociale. Pour nous, qui sommes en première ligne de cette question de justice sociale, il manque donc dans cet « ADN » des technologies informatiques cet élément-là. Et c'est notre travail d'aller réinterroger les technologies dans cette perspective.

Il y a bel et bien des visions du monde contenues dans les technologies numériques par ceux qui les ont conçues.

LES NOUVELLES « ENCLOSURES » NUMÉRIQUES

Le terme « enclosure » fait référence à la manière dont les terres et les forêts étaient historiquement gérées en Angleterre, en grande partie par un système qui n'était pas celui de la propriété privée, ni publique. Il s'agissait d'un système de « bouquets de droits », c'est-à-dire que les propriétaires terriens, la noblesse, possédaient la terre, mais les communautés paysannes avaient toute une série de droits sur celle-ci : glanage, exploitation, ramassage, etc. De fait, les communautés paysannes s'organisaient elles-mêmes, en toute autonomie, pour gérer les rivières, les forêts, les pâtures, etc. Il y eut un premier mouvement des nobles pour récupérer la gestion des terres, mais les paysans étaient protégés par un texte qui s'appelait la Magna Carta, qui a consacré leurs droits sur ce qu'on appelle des « communs », c'est-à-dire des biens communs, ces terres et ces forêts gérées collectivement. Cela pouvait être aussi un four à pain, un atelier, etc.

« L'enclosure », c'est cette idée de mainmise sur les communs par les grands propriétaires.

C'est un système qui a dominé jusqu'au 18^e siècle, où nous avons vu se remettre en place des « enclosures », c'est-à-dire qu'on a « ré-enclos » ces terres et ces biens qui étaient gérés jusque-là en ressources communes, parce que les propriétaires terriens ont remis la main dessus. C'était le début de l'industrialisation, les propriétaires reprenaient le contrôle sur les terres pour y développer de l'élevage intensif, les paysans étaient chassés et allaient s'entasser dans les villes industrielles, servant notamment de main d'œuvre dans les filatures.

Donc « l'enclosure », c'est cette idée de mainmise sur les communs par les grands propriétaires. Pourquoi reparlons-nous d'enclosure aujourd'hui ? Parce que nous sommes



dans une période dite de « nouvelles enclosures », à savoir les « enclosures » de l'esprit. Certains sont tentés de mettre la main non plus sur les terres, les pâturages ou les fours à pain, mais sur les connaissances, les savoirs et l'information.

Pourquoi est-ce nouveau ? Parce que le numérique change certaines caractéristiques de l'information. Tant qu'elle est dans un support physique (un livre, un CD, etc.) elle a les qualités de ce support, elle est ce que nous appelons un bien exclusif et rival : si je donne mon livre, je ne l'ai plus. Alors que si vous le numérisez, il se découple de son support physique et devient non-rival et non-exclusif. C'est comme si vous me demandez l'heure : si je vous dit qu'il est 16h50, vous le savez, mais moi aussi je le sais tou-

jours. Donc je ne me défais pas de l'information parce que je vous l'ai transmise, et c'est cela la grande différence entre un bien physique et une information.

La tendance est donc de « re-vérouiller », de revenir au système ancien, où les industries contrôlaient l'accès à l'information.

Donc ces informations, ou ces œuvres de l'esprit, qui circulent une fois qu'elles sont numérisées désarçonnent complètement les industries qui vivent de ces informations, notamment les industries culturelles, qui tout à coup voient les

œuvres de l'esprit passer à travers les réseaux sur la planète entière. La tendance est donc de « re-vérouiller », de revenir au système ancien, où les industries contrôlaient l'accès à l'information. Comment faire cela ? Par exemple en augmentant la durée du droit d'auteur, qui est régulièrement étendue ; en mettant en place les fameux DRM, ces dispositifs qui empêchent de partager des fichiers, avec un discours moralisateur et des instances de répression, type Hadopi, etc. Il existe donc une tendance à des nouvelles « enclosures de l'esprit » et, au lieu que ces industries réfléchissent à un autre modèle économique qui leur permette d'être en phase avec les pratiques sociales, elles sont sur une logique protectrice.

Pendant ce temps-là, il y a des acteurs qui produisent des « communs » de l'information. Le plus connu, c'est Wikipédia, l'encyclopédie libre, ouverte et contributive. Mais nous pouvons en citer d'autres : Openstreetmap (cartographie contributive), Openfoodfact (base de données nutritionnelles), etc. Il y a beaucoup d'initiatives de ce genre, qui sont les communs contemporains, auxquels je vous invite à contribuer. Par exemple, je vous invite à publier vos contenus sous une licence de type « creative commons » qui vous permet de soustraire vos contenus aux droits d'auteurs traditionnels et d'en ouvrir l'usage à des tiers de manière à ce qu'ils puissent s'en servir pour inventer des dispositifs à partir de vos contenus. C'est vraiment l'outil par excellence du partage de la connaissance.

DISPARITION DES CORPS INTERMÉDIAIRES

Les réseaux numériques, comme leur nom l'indique, sont des structures horizontales. Si nous en avons envie – encore une fois, ce n'est pas quelque chose d'inné, mais quelque chose dont nous sommes collectivement responsables -, nous pouvons donc nous saisir de ces réseaux pour organiser des formes de gouvernance qui sont moins pyramidales, plus horizontales, que dans des structures classiques. Parfois ce sont des choix volon-

taires, mais parfois ce sont des choix subis. Nous nous apercevons notamment dans le monde économique qu'il y a des acteurs qui ont compris comment fonctionnent ces logiques horizontales et qui s'en servent pour ce que nous appelons désormais « désintermédiaire » des acteurs traditionnels, c'est-à-dire supprimer les intermédiaires entre le consommateur et le producteur d'un bien ou d'un service. Nous parlons notamment beaucoup « d'uberisation » en référence à la société Uber. Ce sont aussi les plate-formes de financement participatif qui vont « désintermédiaire », c'est-à-dire court-circuiter les acteurs traditionnels de la finance ; les plate-formes de co-voiturage qui vont « désintermédiaire » les acteurs traditionnels du transport ; Drivy qui va « désintermédiaire » Hertz et Avis, etc.

Du coup, est-ce que ce que nous appelons traditionnellement les « corps intermédiaires » - c'est-à-dire les partis politiques, les syndicats, les associations, etc. - sont eux aussi bousculés par ces logiques de réseau ? La réponse est oui. Par exemple, les syndicats ont beaucoup de mal actuellement parce qu'ils sont structurés traditionnellement sur le modèle pyramidal. De manière générale, toutes les structures qui sont organisées sous forme fédérative plus que réticulaire sont court-circuitées par d'autres acteurs qui comprennent qu'ils peuvent se servir du numérique pour aller vers des modes d'organisation plus horizontaux, des gouvernances plus distribuées. Nous pouvons citer aussi les ONG : au moment de la préparation de la COP21 à New-York, les ONG qui militent depuis des années sur les questions environnementales tous bords confondus avaient appelé à une grande manifestation ; parallèlement une grande plate-forme militante - change.org pour ne pas la citer - avait également appelé à manifester, et tout à coup nous avons vu arriver des milliers de gens par ce biais-là, qui ont complètement débordé les bases des ONG habituelles. En l'occurrence, elles étaient plutôt contentes car la manifestation était plus massive, mais nous avons bien vu à cette occasion que les outils habituels de la mobilisation étaient dépassés par d'autres acteurs qui avaient la capacité de se servir des réseaux. Donc nous voyons bien que ce n'est pas quelque chose qui ne concerne que le secteur de l'économie marchande.

Venons-en aux élus : le numérique peut participer à les faire bouger, si nous le convoquons, notamment pour aller d'abord vers des logiques de transparence, comme le fait regardcitoyen.fr ou nosdeputes.fr. Ils ont ce qu'on appelle « scrapé », c'est-à-dire récupéré les informations qui sont en libre accès sur les sites de l'Assemblée nationale et du Sénat pour construire un site web qui vous permet de surveiller l'activité de votre député : est-ce qu'il est présent ou pas ; quelles sont ses prises de position, etc. Ils utilisent donc le numérique sur des logiques de transparence, ce qui avait énervé un certain nombre d'élus, évidemment. Par ailleurs, des lanceurs d'alerte, comme Edward Snowden se servent du numérique pour récupérer et transmettre au grand public des informations confidentielles et, petit à petit, la loi reconnaît cette fonction car c'est devenu en quelques années une pratique presque incontournable dans nos démocraties. On ne

Il y a des acteurs qui ont compris comment fonctionnent ces logiques horizontales et qui s'en servent pour supprimer les intermédiaires entre le consommateur et le producteur d'un bien ou d'un service.



peut plus museler les lanceurs d'alerte comme on le faisait dans une ère pré-numérique. Les outils de communication numériques permettent de faire entendre sa voix plus facilement ou différemment.

Et puis, il y a en lien avec les corps intermédiaires tout ce qu'on appelle les « civic tech », c'est-à-dire les outils qui vont permettre de construire des espaces de débat en ligne, qui vont permettre à des élus d'interagir plus directement avec leurs concitoyens en dehors des habituelles réunions ; les outils qui vont permettre du financement participatif pour des projets citoyens, du partage de données entre acteurs, de la mise en réseau, etc. Toute une génération d'outils qui peuvent être convoqués, encore une fois si nous en avons envie, pour muscler le travail citoyen. Il existe également quelques tentatives du côté institutionnel, notamment la loi « République numérique » dont le projet a été soumis sur un site web à l'ensemble de ceux qui avaient envie de s'y pencher, avec possibilité de voter pour ou contre telle ou telle partie de la loi, ou de proposer de nouveaux textes. C'est une expérience qui a été décevante par certains aspects, mais l'un des points positifs c'est que les lobbies qui avaient l'habitude d'intervenir dans les couloirs étaient obligés, dans le cadre de ce dispositif, d'intervenir publiquement, ce qui les a déstabilisés.

L'EXPLOITATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Il y a deux grandes catégories de données, celles qui sont produites par une entreprise et qui lui appartiennent ; et puis de plus en plus, les entreprises collectent des données dites personnelles, c'est-à-dire qui ont été fournies par les utilisateurs. Et quand je dis « de plus en plus », c'est une courbe exponentielle ! A chaque fois que nous utilisons notre téléphone mobile, nous produisons des données, cela concerne aussi toutes nos activités sur le web, demain l'internet des objets (les objets connectés), etc. Tout cela produit de la donnée massivement, c'est ce qu'on appelle le « big data ». Sur ce sujet, aujourd'hui, la loi est un peu schizophrène, si l'on peut dire. En effet la donnée a deux temps de vie : tant que nous pouvons rattacher une donnée à une personne - ce que nous appelons une donnée identifiée ou identifiable -, nous appelons cela une donnée personnelle ; une fois qu'elle est anonymisée, c'est-à-dire détachée de vous, et agrégée en paquets de données avec celles d'autres personnes, à ce moment-là, l'entreprise qui

la collecte a quasiment tous les droits dessus et en tous cas se comporte comme si elle était propriétaire de la donnée et en profite pour créer de la valeur avec, alors qu'en réalité, cette donnée a été co-produite avec nous.

Dans le web, nous sommes sur des marchés très particuliers que nous appelons bi-faces, ou multifaces.

Dans le web, nous sommes sur des marchés très particuliers que nous appelons bi-faces, ou multifaces : d'un côté l'entreprise entretient une relation avec vous, souvent avec une illusion de gra-

tuité (par exemple les moteurs de recherche, Facebook, etc.) ; de l'autre elle revend ces données à des annonceurs. Le problème, c'est qu'officiellement on vous dit que vous êtes dans un deal « gagnant-gagnant » : on vous donne un super service, et en échange, vous donnez des informations vous concernant. Sauf que ce deal est complètement déséquilibré, d'une part parce que ces services sont à tendance monopolistiques, donc vous ne

pouvez pas en changer, vous ne pouvez pas migrer. C'est le cas avec Facebook : il existe des concurrents mais vous risquez de vous y sentir bien seuls ! Le deuxième problème, c'est que ces entreprises ne redistribuent que très peu de cette valeur : elles créent très peu d'emploi, si l'on se rapporte à leur chiffre d'affaires ; elles payent très peu d'impôts, car elles sont très fortes au petit jeu de l'optimisation fiscale ; et même vis-à-vis de leurs actionnaires, elles distribuent très peu d'argent. Sans redistribution de valeur, nous sommes donc dans un système de captation.

Qu'est-ce que nous pouvons faire face à ça ? Plusieurs choses. D'abord la loi commence à bouger. Il y a de bonnes nouvelles récentes, avec la loi République numérique et le régime général de protection des données européen qui va rentrer en vigueur en mai 2018, qui pose entre autres le principe de « portabilité des données » : vous aurez le droit de prendre les données que vous aurez stockées dans un réseau social X ou Y et de les emmener dans un autre service, ce qui veut dire que vous ne serez plus enfermés. Vous pourrez en principe emporter vos contacts, vos messages vers une plate-forme plus protectrice ; la protection des données deviendra donc un argument de vente concurrentiel pour ces plate-formes ! Et puis, il y a des gens qui essaient de faire autrement, par exemple le laboratoire pour lequel je travaille participe à une expérimentation autour du « Self data », l'idée étant que les données personnelles soient en permanence accessibles à chacun, contrôlables, et c'est vous qui décideriez si vous voulez les ouvrir à tel ou tel service. Il s'agit donc d'inverser la logique actuelle pour reconstruire de la maîtrise sur la donnée pour l'individu.

Il faut faire en sorte que les personnes qui travaillent au contact des âgés se saisissent de ces technologies pour les réintroduire dans quelque chose qui est de l'ordre de l'interaction et du lien social.

4^E ÂGE ET TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Nous parlons beaucoup actuellement de « silver economy », cela vient notamment d'Asie où le problème de vieillissement de la population est beaucoup plus prégnant que chez nous, ce qui se traduit par la mise en place de caméras de surveillance dans les maisons des personnes âgées, des cannes communicantes, etc. Toute une industrie se met en place pour venir en aide aux personnes âgées, mais vu de notre fenêtre cela peut sembler parfois effrayant. Où est le lien social là-dedans ? Il ne s'agit pas d'ignorer complètement ce genre d'approches, mais comment peut-on s'en servir pour alléger le travail des accompagnants des personnes âgées, afin qu'ils puissent se consacrer à l'essentiel : le dialogue, l'accompagnement, prendre des nouvelles, etc. Donc je pense qu'il ne faut pas laisser ces technologies uniquement aux mains des start-up mais faire en sorte que les personnes qui travaillent au contact des âgés s'en saisissent pour les réintroduire dans quelque chose qui est de l'ordre de l'interaction et du lien social.



REDÉFINIR LE CONCEPT DE « FRACTURE NUMÉRIQUE »

Un dernier mot concernant la notion de « fracture numérique ». Je voudrais réintroduire un peu de complexité par rapport à cela. Quand nous avons travaillé sur ce sujet au Conseil national du numérique, nous avons réfuté ce terme au profit de « l'e-inclusion » parce qu'il est plus positif, mais aussi parce que la fracture numérique est un terme très binaire, qui suppose des gens « dehors » et des gens « dedans », et sous-entend qu'il suffirait d'équiper et former tout le monde et ce serait réglé.

On s'aperçoit que c'est beaucoup plus subtil que cela, d'abord parce que ceux qui sont dehors ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Ce ne sont pas forcément toujours les plus âgés, les plus pauvres et les ruraux qui sont concernés, les choses sont plus complexes. A ce titre-là, je réfute le terme « digital natives » qui désigne ceux qui sont nés après l'avènement de l'informatique et du web, et qui sont très inégaux dans la maîtrise de ces outils ; et par ailleurs, on peut être en situation de souffrance, désocialisé, même si on est très agile avec les technologies. Mais surtout deux personnes en situation quasi-identique vont vivre la technologie de manière très différente : pour une personne, la technologie sera synonyme de contact avec ses proches qui sont loin ; pour une autre au profil sociologique très similaire, les technologies vont être une source de souffrance et d'exclusion.

Par ailleurs, il faut bien comprendre que ce n'est pas un problème temporaire, l'accès à l'équipement reste notamment un problème pour près de 20% de la population, mais surtout la question de l'apprentissage et la question cognitive est une question qui s'inscrit durablement dans le temps, parce que vous avez tout le temps des nouvelles technologies ! Demain vous allez devoir interagir avec votre médecin à distance, vous former à travers un MOOC (formation en ligne), etc.

Donc, nous sommes tous dans un effort cognitif permanent pour suivre tout cela. Pour la plupart d'entre-nous, nous arrivons à nous débrouiller, avec l'aide de nos proches, mais il y a des gens qui à un moment vont être à l'aise, et à un autre moment vont décrocher.

L'e-inclusion demande donc un accompagnement de longue haleine, le problème étant que de nombreux acteurs publics se désengagent de cette question, qui n'est plus à la mode.

Cette question de l'e-inclusion demande donc un accompagnement de longue haleine, le problème étant que de nombreux acteurs publics se désengagent de cette question, qui n'est plus à la mode. Les Espaces publics numériques sont remis en cause par les élus au prétexte que les gens sont désormais majoritairement équipés ; le problème aussi, c'est que de nombreux EPN ont du mal à

évoluer vis-à-vis des nouveaux besoins sociaux. Mais ce n'est pas une raison pour les condamner ou pour financer à la place le fablab (laboratoire de fabrication numérique) parce que c'est à la mode. Il y a donc là une vraie problématique politique et je vous incite à vous rapprocher des EPN, à travailler avec eux.

Pour finir, il me semble que ce dont nous avons besoin c'est d'aller vers une « littéra-

tie numérique », c'est-à-dire développer un « bouquet de compétences » qui englobe les usages élémentaires mais aussi une « pensée informatique » : la compréhension des systèmes à l'œuvre derrière les plate-formes, l'esprit critique, la capacité à se former soi-même, etc. Cela ne veut pas dire que nous serons tous des informaticiens demain, mais il s'agit que soyons capables de comprendre ce qu'est un algorithme, comment marchent les machines dont nous nous servons tous les jours, être capable de décrypter un certain nombre de procédures, etc. Il n'y a pas besoin d'avoir un ordinateur pour cela ni même d'attendre d'être adulte : on peut très bien expliquer ce qu'est un algorithme à des enfants de maternelle. Il s'agit aussi d'avoir des rudiments sur le fonctionnement de la société numérique, par exemple ce que j'expliquais tout à l'heure sur les marchés bifaces, comprendre le fonctionnement de ce qu'on appelle « l'économie de l'attention » et pourquoi ce qu'on croit être gratuit n'est pas gratuit ; comprendre pourquoi un algorithme est dit « loyal » ou pas ; apprendre à déchiffrer des conditions générales d'usage, à maîtriser ses données personnelles, etc. Il s'agit donc de dépasser les usages élémentaires pour aller vers une compréhension plus globale de cet univers. ●



Vivre ensemble, fait religieux et laïcité

« Montée des communautarismes », ghettoïsation et ségrégation territoriale, « retour du religieux », débats entre les différentes interprétations de la laïcité... Comment vivre ensemble, égaux et différents ?

Par **Eric Vinson**

Éric Vinson est enseignant-chercheur à Science-Po, responsable du séminaire « Religieux et politique ». Spécialiste du fait religieux, il est aussi journaliste et militant associatif. Il est responsable scientifique de l'association Enquête, dont l'objectif est d'accompagner la réflexion sur le fait religieux et la laïcité, notamment auprès de jeunes enfants, dont il est actuellement responsable scientifique.

Depuis une dizaine d'année en France nous constatons un regain d'intérêt pour les religions et la laïcité. Pendant longtemps nous n'en parlions plus beaucoup, nous parlions de sécularisation de la société. La religion n'avait pas disparu, loin de là, mais elle était moins présente dans les discussions.

L'étymologie de « religion » en latin est religio, qui signifie le lien, « ce qui relie ». La France est un pays où la question religieuse était perçue comme quelque chose qui ne concerne pas les questions de société, quelque chose de privé. Nous étudions par exemple très peu le fait religieux dans notre pays. La culture française méprise le religieux, elle ne le prend pas au sérieux ou le considère de manière négative. Pourtant la religion, par nature, est en lien avec le social, elle relie les hommes. Le lien social, presque partout et depuis toujours, a été le lien religieux.

La culture française méprise le religieux, elle ne le prend pas au sérieux ou le considère de manière négative.

Notre conception de la laïcité est souvent de considérer qu'elle met le religieux à part. La laïcité a plusieurs sens aujourd'hui dans la vie sociale, il y a donc plusieurs laïcités aujourd'hui en France. Souvent, les pouvoirs publics ne le reconnaissent pas et disent qu'il n'y a qu'une seule dé-

finition de la laïcité, qui est le cadre commun à tous, mais ce n'est pas exact. D'ailleurs, quand nous en parlons entre nous, nous voyons bien que nous ne parlons pas forcément de la même chose, ce qui crée des incompréhensions et beaucoup de tensions. Nous en parlons beaucoup, mais nous en parlons mal, et c'est normal car, pour la plupart, nous ne connaissons pas bien ces sujets en réalité.

LAÏCITÉ ET CATHOLICISME

La laïcité est le produit de notre histoire de France, elle est un sous-produit du catholicisme. Nous ne pouvons la comprendre qu'en analysant la manière dont la religion catholique a été omniprésente dans la société, la vie politique, jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. En France, les personnes sans religion ou athées représentent 30% des personnes, ce qui est important par rapport aux autres pays européens.

Le mot même de laïcité est un mot catholique. Le couple cleric/laïc est très présent dans la religion catholique, c'est le couple prêtre/fidèle. Le cleric est celui qui sait et le laïc est celui qui ne sait pas. Laos, en grec ancien, veut dire le peuple au sens « la masse populaire », à la différence de l'autre mot grec pour désigner le peuple, le demos, qui représente le peuple citoyen.

Il y a donc plusieurs laïcités aujourd'hui en France.

UNE DÉFINITION COMPLEXE

Il n'existe pas de bon synonyme de la laïcité mais le moins mauvais serait « populaire » : l'école laïque est l'école populaire. En Belgique, le mot laïcité désigne la philosophie humaniste athée. Il y a par exemple des aumôniers laïcs. C'est très différent de la tradition française.

En France, la laïcité veut dire que l'Etat n'a pas de préférence religieuse, convictionnelle. Il respecte toutes les croyances mais n'adhère à aucune. Aujourd'hui le mot neutralité par exemple, est un mot ambigu. C'est quoi être neutre ? La République est-elle neutre alors qu'elle affirme des valeurs ?

Le terme laïcité est une bizarrerie qui est sensée tous nous rassembler alors qu'en réalité dès que nous en parlons, cela nous divise. Aujourd'hui en France tout le monde est pour la laïcité, personne n'est contre. Mais dès que nous commençons à en parler, nous nous disputons. Ce que les institutions essaient de nous dire (« il y a une seule laïcité, c'est comme ça et on l'applique ») n'est qu'une fiction. Nous employons souvent l'expression « Une et indivisible » pour parler de notre République, alors que cette expression n'existe pas dans les textes qui disent que la France est une République sociale, laïque et indivisible. Cet ajout montre l'obsession que les Français ont de l'unité et explique les difficultés que nous avons avec la diversité, surtout quand elle est religieuse.

Le terme laïcité est une bizarrerie qui est sensée tous nous rassembler alors qu'en réalité dès que nous en parlons, cela nous divise.

CULTUREL OU RELIGIEUX ?

La distinction entre le culturel et le religieux ne facilite pas la tâche car les choses ne sont pas claires. Le fait religieux est un fait culturel de manière générale, et en même temps nous trouvons peu de phénomènes culturels qui ne sont pas religieux. Les idéo-



logies par exemple, certaines n'ont apparemment aucun lien avec le religieux, mais quand nous regardons leur fonctionnement, nous trouvons des points communs avec des groupes religieux. Autrefois, des modes de régulation entre culture et religion existaient, parce que justement, les gens étaient majoritairement croyants donc la religion répondait à beaucoup de questions. Aujourd'hui on ne sait pas encore réguler l'articulation entre le culturel et le religieux dans une société où il y a une majorité de personnes non-croyantes et des minorités très croyantes.

Le génie des religions vient du fait qu'on trouve à la fois toute la complexité du monde et en même temps une simplification, des réponses aux questions que les gens se posent. Les sujets les plus complexes sont donc rendus accessibles à tous, y compris pour les personnes les moins éduquées. Le religieux a une force singulière qu'il est difficile de remplacer par autre chose. Le voile n'est pas que musulman : il est patriarcal, il est une mode, il est en lien avec des questions de pudeur, il n'est pas qu'un signe religieux. Des

Nous avons tendance à considérer comme culturel des choses qui appartiennent à la culture dominante, et rejeter comme « religieux » des choses qui appartiennent à d'« autres » cultures.

phénomènes culturels nouveaux ont également une dimension religieuse inattendue, regardez la série Game of Thrones, plus on avance dans les saisons et plus on y parle de religion. Nous pourrions prendre d'autres exemples, des modes présentes parmi la jeunesse ; la radicalité c'est le besoin de racine, de pureté, d'idéal, et la religion est très douée pour répondre à cela.

Mais dans le fond je pense que nous avons tendance à considérer comme culturel des choses qui appartiennent à la culture dominante, qui sont dans « notre » culture, et rejeter comme « religieux » des choses qui appartiennent à

d'« autres » cultures. A partir de quand ça va devenir vraiment français l'islam, dans nos représentations ? Alors que nous avons maintenant des relations anciennes avec des pays musulmans et avec l'islam.

INTERCULTURALISME ET MULTICULTURALISME

Je parle plutôt d'interculturel que de multiculturel. C'est l'exemple du bol à salade : quand vous faites une salade, vous mélangez mais les morceaux ne se mélangent pas vraiment, ils sont les uns à côté des autres. Dans une vision interculturelle, on prône le mélange, la confrontation positive, le métissage, c'est-à-dire un mélange où il y a du commun qui est construit et en même temps des identités spécifiques qui existent. C'est un équilibre à trouver entre unité et diversité. Qu'est-ce qui est derrière le « nous » aujourd'hui ? Est-ce que c'est la République qui nous rassemble et est-ce que ça suffit ? Les Québécois ont inscrit dans la loi la logique des « accommodements raisonnables », l'obligation d'en discuter, d'analyser la demande et son coût pour la collectivité ? Par exemple les Sikhs indiens : les garçons dans cette croyance doivent porter un poignard, vous imaginez ce que ça pouvait poser comme problème dans les écoles ? Les autorités se sont mises autour de la table avec des représentants des Sikhs et ils ont trouvé une solution : le poignard qu'ils portent sur eux est scellé dans le fourreau. Cela permet de respecter la pratique religieuse et en même temps de faire que ce poignard n'est plus une arme.

« DES » LAÏCITÉS À LA FRANÇAISE

Il existe des interprétations différentes de la notion de laïcité ; selon Jean Baubérot, il en existe au moins sept en France (cf. « Les sept laïcités françaises », son dernier livre). Et c'est un sujet sur lequel il n'y a pas de recette. Il est important de se dire que nous avons le droit de ne pas être d'accord dans nos interprétations de la laïcité, mais qu'il faut en parler mieux que nous le faisons aujourd'hui. Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas d'accord que nous sommes ennemis jurés. Le problème, c'est que nous avons du mal à en parler avec des arguments rationnels, dès qu'on évoque ce sujet, le ton monte dans les discussions.

Dire aujourd'hui par exemple que nos lois permettent de porter le voile dans l'espace public, que peut-être certaines femmes choisissent de porter le voile ou que la neutralité est seulement une obligation de l'Etat, et on vous emmène de suite sur des sujets très graves, on vous accuse presque d'être le complice du terrorisme ! Le prosélytisme n'est pas interdit par la loi, n'importe qui peut aller dans la rue avec une croix de trois mètres de hauteur en criant « Jésus, sauve nous », cela n'est pas interdit. Ce qui est interdit c'est le prosélytisme violent, celui qui contraint autrui.

Nous devons donc mettre le mot laïcité au pluriel, nommer les différentes conceptions pour pouvoir argumenter et débattre de façon plus sereine, et chercher des solutions raisonnables, des compromis, comme cela s'est toujours passé. Ce qui change, c'est que le contexte actuel est beaucoup plus tendu. Certains disent que nous devons en repasser, comme au 19^{ème} siècle, par une grosse période de crise, pour arriver à régler le problème. Mais je pense que la meilleure méthode, c'est l'éducation, la connaissance de ce qui est permis ou non, le débat. La laïcité est un sujet très complexe, aussi complexe que le code du travail. La religion aussi et je pense que nous devons parler des catholicismes, des islams, des bouddhismes, etc., pour reconnaître que tout est à multiples facettes. Aujourd'hui l'immense majorité des croyants sont laïques. Nous devons entrer dans cette complexité.

Nous devons donc mettre le mot laïcité au pluriel, nommer les différentes conceptions pour pouvoir argumenter et débattre de façon plus sereine, et chercher des solutions raisonnables.

UNE ÉVOLUTION MAJEURE CES DERNIÈRES ANNÉES

Nous constatons ces derniers temps une évolution majeure du principe de laïcité à la française. La loi El Khomri par exemple stipule que l'entreprise peut appliquer le principe de neutralité. Cela va beaucoup plus loin que la loi de 1905 qui concernait seulement la neutralité de l'Etat et sa non préférence convictionnelle. Tout le reste, l'espace privé, était un espace de liberté, dans les limites de la loi. Dans la loi El Khomri, un espace privé tel que l'entreprise peut désormais invoquer le principe de neutralité, alors qu'auparavant dans celle-ci la liberté religieuse était de droit, dans les limites de la mission professionnelle. Ceci constitue un glissement important par rapport à notre conception de la laïcité. Un autre glissement a été opéré par la loi de 2004 sur les signes

religieux, car jusqu'à présent seuls les fonctionnaires étaient tenus à la réserve et à la neutralité, pas les usagers. En principe les élèves usagers du service public de l'éducation n'étaient pas tenus à la neutralité et le principe de liberté religieuse devait s'appliquer.

Aujourd'hui nous avons besoin d'une vraie évaluation de cette loi. J'ai entendu par exemple des jeunes filles qui ont vécu cela de manière très positive d'enlever leur voile à l'école. Il faut entendre toutes les paroles. Une école où on parlerait de laïcité et de religion de manière normale, sereine, où il n'y aurait pas d'islamophobie larvée, contribuerait au fait que les filles enlèveraient leurs voiles plus facilement, sans se sentir rejetées.

LA LAÏCITÉ DANS LES CENTRES SOCIAUX

Dans les centres sociaux, la situation est complexe : jusqu'à quel point sont-ils légalement tenus par la laïcité ? Cela mériterait un avis de l'observatoire de la laïcité ou d'un spécialiste. En effet il y a les centres sociaux municipaux qui sont des organismes de droit public et les associatifs qui sont de droit privé. Néanmoins les associatifs étant financés en grande majorité par des fonds publics et respectant un cadre posé par les CAF qui sont régies par le droit public, la question se pose. Cela d'autant plus pour les centres sociaux qui ont une origine confessionnelle et ont été créés par des paroisses ou des personnes catholiques ou protestantes. Nous confondons parfois « collectif » et « public ». Une association ou une entreprise qui a 10 000 adhérents ou salariés est un collectif, mais elle est privée et non publique. Et sur le terme « public », nous confondons ce qui touche à l'Etat et aux pouvoirs publics, et ce qui concerne la rue, l'espace public. Ce n'est pas la même chose. Les seules personnes dans le système laïc qui sont contraintes sont les fonctionnaires.

UN BESOIN DE COMPÉTENCES ET DE FORMATION

Cette situation des centres sociaux illustre la complexité de la question de la laïcité et montre que nous avons besoin de compétences sur la laïcité en France. Cela nous aiderait à vivre notre diversité comme une richesse, et non comme un problème. Il y a sans doute aujourd'hui plus de fantasmes que de problèmes réels car des personnes mettent de l'huile sur le feu et simplifient. Par exemple le menu de substitution qui existait déjà de fait dans les collectivités va être supprimé sous prétexte que cela pose problème. Quand nous nous posons le problème raisonnablement, nous trouvons des solutions, comme séparer les aliments par exemple, pour que chacun mange ce qu'il souhaite manger.

Est-ce que j'ai le droit de faire un stage de taï chi ou de yoga mais pas d'oraison chrétienne dans un centre social ? Cela se discute. Est-ce que le taï chi est très différent de la méditation chrétienne ? C'est une question compliquée, car c'est une question d'étiquetage et nous devons réfléchir sur ces étiquetages que nous faisons un peu vite.

Nous avons besoin de compétences sur la laïcité en France. Cela nous aiderait à vivre notre diversité comme une richesse, et non comme un problème.

Il y a sans aucun doute des problèmes réels, mais j'ai le sentiment qu'ils sont montés en épingle,

comme cela a été le cas dans la question des crèches. Le Conseil d'Etat a rendu récemment un avis sur le sujet alambiqué et incompréhensible.

VERS LE DIALOGUE ET LA SAGESSE COLLECTIVE : LE RÔLE DES CENTRES SOCIAUX

J'en terminerai par deux points :

▶ Je pense que les centres sociaux sont des lieux concernés par la question et peuvent devenir des lieux de dialogue sur les convictions et la laïcité, il nous faut libérer la parole sur le sujet pour débattre et construire du commun, même s'il y a des dissensus. Les centres sociaux sont des tisserands, vous travaillez chaque jour pour que le tissu du monde ne se déchire pas. Je pense qu'il faut travailler sur l'inter-religieux et construire des alliances avec les humanistes de chaque camp, c'est la meilleure manière de combattre les intégristes de chaque camp. Il faut apprendre aux enfants que catholique ne veut pas dire français et que musulman ne veut pas dire arabe ; la laïcité est la régulation démocratique du fait religieux.

Il nous faut libérer la parole sur le sujet pour débattre et construire du commun, même s'il y a des dissensus.

▶ J'en appelle aussi à une sagesse collective, se parler pour trouver des solutions imaginées avec de la finesse, de l'intelligence collective. ●



Les évolutions des territoires et des institutions

Fonctionnement en réseau, perte d'efficacité des organisations pyramidales, désengagement de l'Etat et baisse des dotations aux collectivités, inégalités territoriales... Quelles alliances construire pour les innovations nécessaires aux transitions de nos territoires ?

Par **Emmanuel Bioteau** et **Bernard Saint-Germain**

Géographe, Emmanuel Bioteau est spécialiste du développement local, de l'économie sociale et solidaire, de la monnaie et des finances solidaires, mais aussi des évolutions des territoires. Il est aujourd'hui chercheur à l'Université d'Angers (CARTA-ESO) et à FIMOSOL (Collectif pour la recherche sur la finance solidaire).

Bernard Saint-Germain est chargé de mission développement social au sein de Mairie-conseils, service de la Caisse des dépôts et consignations qui depuis 1989 a un rôle de d'information et d'accompagnement auprès des élus. Spécialiste de la réforme territoriale, il intervient régulièrement dans le réseau des centres sociaux.

CONSÉQUENCES DE LA MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME TERRITORIALE

SELON BERNARD SAINT-GERMAIN, avec la mise en oeuvre de la Loi NOTRe, nous sommes dans une situation inédite. Les électeurs ont désigné des élus à l'échelon communal et intercommunal pour la première fois en 2014. Juste après, il y a eu une réforme, avec un changement des périmètres des intercommunalités. Au mois de janvier 2017, nous aurons donc des nouvelles intercommunalités avec des élus qui n'auront pas été désignés au suffrage universel, sur des territoires qui sont parfois un peu bizarres. Par exemple, la Creuse c'est désormais 5 intercommunalités. Dans ce département, certains élus font 1h30 de route pour venir aux réunions de l'intercommunalité... Nous voyons donc bien l'impact que cela peut avoir. D'abord, beaucoup moins d'élus ; et puis, deuxième phénomène : une plus forte politisation des intercommunalités. Avant, tout le

Nous aurons donc des nouvelles intercommunalités avec des élus qui n'auront pas été désignés au suffrage universel.

monde savait qui était qui, mais une fois les élections passées, tout le monde remettait son drapeau dans sa poche et essayait de s'occuper du bien commun. Désormais, à cette grande échelle, les gens ne se connaissent pas et vont donc plus naturellement se regrouper par tendances politiques.


Pour les centres sociaux, notamment associatifs, cela va avoir des conséquences très concrètes : qu'est-ce qu'un projet social à cette échelle ? Nous sommes dans une donne tout à fait différente. Moins d'élus, cela signifie des élus plus éloignés des réalités. Et aujourd'hui, en milieu rural, on ne peut pas dire qu'il existe toujours en contrepartie une société civile très active. Il y a là un vrai défi pour l'espace intermédiaire qu'est le centre social, pour organiser le lien entre ceux qui ont la légitimité du suffrage universel et des citoyens qui vont vouloir s'investir sur ces territoires.

LE RÔLE DES CENTRES SOCIAUX DANS CETTE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

Les centres sociaux ont donc un rôle essentiel dans cette réforme. Il y aura en effet du lien à faire entre les collectivités et les associations. Sur les territoires, il va falloir trouver des stratégies associatives. Les départements ont perdu leur clause de compétence générale, ils ont maintenant une clause de solidarité territoriale. Il est évident que si chacun va au département avec son dossier, cela risque de ne pas marcher. En revanche, si le centre social est capable de porter un projet collectif, appuyé par les élus du territoire, nous sommes sur une autre logique.

Dans ce contexte, je pense qu'il faut réinventer du lien entre les collectivités et les associations. Nous avons plus intérêt à être ensemble qu'à nous faire la guerre. Sinon, c'est le territoire qui va perdre, ce sont les habitants. Il y a peu d'argent, peu de moyens, donc l'enjeu c'est : comment le projet de l'intercommunalité ou de la commune peut-il reconnaître celui des associations ? Comment co-construire et avancer ensemble, et pas seulement au niveau des moyens financiers ? La perte d'une partie de ces moyens va donner aux élus une autre vision du fait associatif.

Il y a là un vrai défi pour le centre social, pour organiser le lien entre ceux qui ont la légitimité du suffrage universel et des citoyens qui vont vouloir s'investir sur ces territoires.

 **SELON EMMANUEL BIOTEAU**, ce contexte peut être également abordé à rebours : comment « muscler » la société civile, mettre en place des organes qui permettent aux habitants de se retrouver dans des projets en commun, en lien certes avec les élus, mais sans forcément qu'ils soient derrière ? Cela représente des opportunités, mais également un risque, celui de retomber dans du communautarisme, pas au sens urbain ou religieux du terme, mais au sens d'un repli sur la société locale, très locale. Quand il faut 1h 30 pour rejoindre le centre de l'intercommunalité, sur un territoire aussi vaste, un même projet va être appliqué de manière très différente d'un point à l'autre, en fonction des objectifs et des besoins locaux.

Le rôle des centres sociaux, tout en favorisant l'émergence de cette société civile, va être également d'aller lutter contre ce risque d'un repli sur une identité locale, très localisée. Cela nous amène sur le sujet des inégalités territoriales. Personne n'a la solution à ce sujet, mais voici quelques pistes de réflexion.



LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES

Actuellement, nous nous focalisons surtout sur les questions de paupérisation de la population, d'éloignement par rapport aux services, etc., en particulier sur les espaces dits du « péri-urbain lointain », ou encore pour l'INSEE, des « espaces de faible densité ». Dans ces villes très lointaines, comment fait-on lorsqu'il faut prendre un bus pendant 1h30 le matin et le soir pour aller au Lycée ? Va également se poser la question de la paupérisation à vitesse accélérée liée à des achats immobiliers très éloignés du centre ville, souvent pour fuir la ville, mais avec toutes les contraintes que l'on va retrouver,

L'inégalité territoriale « horizontale », liée à la question de l'éloignement du centre ville, mais aussi « verticale », avec l'éloignement du centre décisionnel de la population.

notamment les problématiques de sur-endettement. Tous ces aspects-là posent la question de l'inégalité territoriale « horizontale », liée à la question de l'éloignement du centre ville, mais aussi « verticale », avec l'éloignement du centre décisionnel de la population.

Tout cela concourt au fait que les territoires sont forcés de trouver des solutions par eux-mêmes, entre-eux, pour inventer de nouvelles voies de développement. Ce croisement des inégalités horizontales et verticales va conduire à des territoires « qui gagnent », c'est-à-dire qui trouvent en interne des ressorts de développement, sur le

plan économique et social. Et peut-être que dans ces territoires qui gagnent, les centres sociaux pourraient être amenés à jouer un rôle sur l'organisation de la société civile, pour faire en sorte que les élus soient informés des besoins des citoyens. Parce que nous ne pourrions plus accuser les élus de ne pas être en lien avec les citoyens lorsqu'ils auront à gérer 20, 30, 40 communes ; lorsque leurs périmètres d'action sont sans cesse élargis et leur moyens financiers sans cesse amoindris... Ces élus pourront de moins en moins faire, il faudra un appui de la société civile. Les territoires qui vont « gagner » sont ceux dans lesquels nous parviendrons à obtenir cette cohésion. Une cohésion « communautaire », peut-être oserons-nous l'appeler ainsi, ce qui ne veut pas dire communautariste ; cohésion locale, ne veut pas dire « localiste », c'est-à-dire dans la défense d'une propriété à soi. Et là, le centre social a également un rôle à jouer.

SELON BERNARD SAINT-GERMAIN, concernant la question des inégalités territoriales, il y a aussi des politiques qui les encouragent ! Il y a beaucoup de bailleurs sociaux qui ne veulent plus entretenir ou même louer leur patrimoine qui est trop loin du chef-lieu départemental, ou alors on met dans ces appartements, où personne ne veut aller, des gens qui viennent de très loin, qui sont dans des situations difficiles, et ce sont les élus locaux qui doivent se débrouiller avec eux, et qui interpellent le centre social, qui devient alors le réceptacle de tous les problèmes.

LE RENFORCEMENT DES MÉTROPOLES

D'un autre côté, le rôle des métropoles est renforcé. Mais si nous prenons l'exemple de Lyon, il faut voir les communes qui sont intégrées au « Grand Lyon », cela va jusqu'au département voisin de la Loire, dans des petites villes ou des villages où tout ce qui

peut se louer, même en mauvais état, est récupéré par des gens qui se font « expulser » de Lyon à cause des prix de l'immobilier. Et à côté de ça, on nous présente les métropoles comme le modèle d'avenir, qui va créer la richesse... En effet, si nous faisons partir tous les pauvres, il n'y aura plus que des riches ! Et à côté de cela, des élus en pleine campagne doivent désormais se poser la question de l'action sociale qu'ils peuvent mettre en place, notamment sous la forme de Maisons de service au public (MSAP), où tous les guichets sont représentés. Cela peut représenter une opportunité pour les centres sociaux, mais il faut également qu'ils soient extrêmement vigilants à ce nouveau dispositif qui peut renforcer leur côté « guichet » au détriment du développement social !

Sur le sujet des inégalités territoriales, il faut aussi savoir que les plans sociaux, c'est surtout à la campagne que ça se passe, ou dans des petites villes, mais pas dans les métropoles. Donc tous ceux qui sont à la campagne ou dans les zones périurbaines prennent de plein fouet l'ensemble des inégalités : ils deviennent un refuge pour les pauvres qui sont expulsés des villes, ce sont des lieux de mono-activité qui peuvent fermer du jour au lendemain, etc. Cette inégalité ne fait que se renforcer, et même des élus qui ne sont pas très proches des questions sociales ne peuvent que témoigner d'une montée en charge très forte des précarités sur ces territoires. Donc, les réformes territoriales n'ont pas apporté une dynamique vers une meilleure équité.

Tous ceux qui sont à la campagne ou dans les zones périurbaines prennent de plein fouet l'ensemble des inégalités.

SELON EMMANUEL BIOTEAU, il faut aussi regarder les questions d'inégalités territoriales sous l'angle urbain. De nombreux centres sociaux sont concernés par la politique de la ville. Là aussi, il y a un danger d'inégalités à venir, qui tient à l'élargissement des compétences lié à la loi NOTRe : élargissement des compétences de la région, amoindrissement des celles des départements et encouragement à l'élargissement des compétences des collectivités sous la forme de communautés (communauté d'agglomération, communauté urbaine, métropoles), débarrassant ainsi l'Etat d'une partie de ses prérogatives. Et au final, nous nous retrouvons avec une politique de la ville qui tend à « noyer » les problématiques sociales de quartier dans les problématiques sociales plus globales. Avec cette approche-là, les transformations sont envisagées plutôt sous l'angle de la rénovation urbaine que sous celle de l'action sociale. Par ailleurs, nous constatons que, depuis 20 ans, la pauvreté est constante dans les quartiers de la politique de la ville, non pas que la situation ne s'améliore pas pour certains, mais quand les gens s'en sortent ils quittent le quartier et sont remplacés par des personnes qui repartent d'en bas.

CHANGER D'ÉCHELLE, CHANGER DE REGARD

Les réformes territoriales nous amènent à changer d'échelle et de regard. De ce qui était extrêmement localisé en termes de politiques publiques, nous passons sur des échelles extrêmement vastes. Aujourd'hui, on dit qu'une ville de 250 000 habitants rayonne sur un diamètre de 100 kilomètres, ce qui veut dire qu'on va chercher la ville sur un rayon de 40, voire 50 kilomètres... Et quand nous regardons les espaces de précarité, il y a certes les espaces dégradés que nous retrouvons en centre ou péri-centre ville, puis les



quartiers d'habitats collectifs développés massivement dans les années 60/70. C'est ce que les gens voient de manière la plus évidente, mais nous oublions que l'habitat dégradé se retrouve aujourd'hui dans le péri-urbain de première, voire deuxième couronne.

Ce que les Parisiens, les Lyonnais et les Marseillais savent très bien depuis longtemps, les Angevins par exemple le découvrent aujourd'hui : nous avons des problématiques d'exclusion très forte en première et deuxième couronne de la ville. Par ailleurs, nous avons le problème de ces communes rurales, qui se voient comme des communes campagnardes, qui vendent « l'idylle rurale » : la petite maison avec son jardin à la campagne... Mais on oublie de vous dire qu'à tarif équivalent, vous aurez à supporter les coûts de transport, de la garde d'enfants et que, quand l'entreprise devra licencier, vous serez la première personne à l'être parce que vous êtes celui ou celle qui arrive toujours

en retard du fait des bouchons, ou qui doit partir très vite parce que son enfant est malade et qu'elle habite à 40 kilomètres... Tout cela fait que nous avons aujourd'hui des communes rurales ou péri-urbaines où le taux de surendettement peut atteindre 15 ou 20% des foyers.

La région a désormais dans ses compétences l'obligation de créer des schémas de développement économique et d'innovation, qui incluent l'innovation sociale.

Aujourd'hui, le rôle des centres sociaux c'est de prendre en compte tous ces changements d'échelle, cette dilution, parce que les problématiques de précarité, vous les rencontrez dans tous les territoires. La région a désormais dans ses compétences l'obligation de créer des schémas de développement économique et d'innovation, qui

incluent l'innovation sociale, ce qui inclut par exemple des projets qui visent à appuyer la mobilisation de la société civile. Ce qui va être socialement innovant, cela va être l'apport de nouveaux principes, de nouveaux modes d'action. Et là, les centres sociaux vont se trouver confrontés à l'apparition de nouveaux acteurs, qui vont être soutenus par les régions au titre de l'innovation. Là où vous aviez un dialogue entre centre social, commune, département, vous allez avoir un dialogue entre centre social, intercommunalité, région ; le département et la commune se trouvant amoindris dans tout cela. ●



La transition démocratique

Crise des partis politiques et des syndicats, montée des populismes, crise de légitimité des politiques et défiance, nouvelles formes d'engagement, militance sur les réseaux sociaux... Comment reconstruire une démocratie fondée sur l'implication des citoyens ?

Par **Julien Talpin** et **Jean-Pierre Worms**

Julien Talpin est chargé de recherche en science politique au CNRS/Université de Lille 2 et corédacteur en chef de la revue *Participations*. Ses recherches portent sur la démocratie participative et l'engagement dans les quartiers populaires.

Jean-Pierre Worms est sociologue et militant associatif. Il a été député de 1981 à 1993 et, parmi ses très nombreux engagements associatifs, il a notamment été président de la Fonda et d'Initiative France. Il est co-fondateur du collectif Pouvoir d'agir, qui promeut et encourage les dynamiques de participation citoyenne.

Les citoyens investissent de moins en moins le champ démocratique. Dans les quartiers populaires une bonne partie des jeunes ne s'inscrivent plus sur les listes électorales. La politique, on n'y croit plus depuis longtemps ! Des pans entiers de la société se sentent complètement abandonnés, hors-jeu. Dans la dernière révolte des banlieues en 2005, c'étaient les institutions publiques auxquelles on mettait le feu. Dans les grandes manifestations après les attentats de 2015, les personnes des banlieues n'étaient pas présentes. Quand on leur a demandé, certains ont dit : « C'est pas nous », « ça nous concerne pas ». Cette mise en question de la démocratie à travers l'attaque de la liberté de la presse, ne les touche pas. Cela a pu choquer certains, mais cela ne veut en rien dire une quelconque solidarité avec les terroristes, cela signifie simplement qu'une partie de la population ne se sent plus concernée. C'est le reflet d'une mise à l'écart d'une partie de la population et un reflet évident de la crise démocratique.

Les valeurs dont se réclament les institutions publiques sont mises en question à cause de leur incapacité à les incarner dans leurs actions.

Il y a aussi une crise morale : les valeurs dont se réclament les institutions publiques sont mises en question à cause de leur incapacité à les incarner dans leurs actions.

LE SENTIMENT DE PERTE DE SOUVERAINETÉ

Nous avons le sentiment que les principales décisions qui concernent nos vies sont



Des chercheurs en science politique parlent même de « post-démocratie », c'est-à-dire que les élections sont devenues un théâtre, puisque l'essentiel se joue en coulisses.

prises par des instances sans les citoyens, à la Banque Mondiale, l'OMC, l'Union Européenne, ou encore plus opaque, par des agences de notations. Nous avons le sentiment que les élus répondent davantage aux injonctions de ces instances qu'à celles des citoyens. Des chercheurs en science politique parlent même de « post-démocratie », c'est-à-dire que les élections sont devenues un théâtre, puisque l'essentiel se joue en coulisses. Le sentiment de perte de souveraineté est très important. La référence au référendum sur le traité constitutionnel de 2005 a beaucoup marqué les esprits : même quand nous di-

sons non, ça passe dans des décisions entre gouvernants européens, quelques années plus tard. Nous constatons donc que même la démocratie directe comme le référendum ne nous permet pas d'avoir un impact sur les décisions qui nous concernent.

LA RÉSIGNATION DÉMOCRATIQUE

Dans le même temps, il y a un tiraillement entre des expériences locales qui fonctionnent, la volonté de s'engager, et le sentiment que, quoi que nous fassions, les choses ne changeront pas. C'est donc un sentiment de résignation politique et démocratique. Nous aimerions que ça se passe autrement mais nous ne savons pas comment faire en sorte que notre voix porte encore.

La montée des extrémismes et du populisme est une des façons d'exprimer ce sentiment d'impuissance, de perte de souveraineté. Le bulletin de vote serait le dernier espace d'insurrection politique possible. Cela explique le caractère imprévisible des résultats et l'écart entre les sondages électoraux et les résultats réels. Aux États-Unis personne ne s'attendait vraiment à une victoire de Donald Trump.

Plus largement, la colère est très présente et le sentiment d'injustice très fort, et ils peinent à trouver des canaux d'expression. Le vote populiste en est un, l'abstention en est un autre, le repli religieux un dernier. Le défi qui se présente aujourd'hui est donc de trouver d'autres canaux d'expression de la colère et du sentiment d'injustice présents dans une grande partie de la population.

Nos élites ont une responsabilité démocratique de laisser vivre des espaces dans lesquels les gens peuvent exprimer leur colère et ce sentiment d'abandon. Mais beaucoup ne le souhaitent pas.

NOTRE HISTOIRE : UNE CITOYENNETÉ SOUS TUTELLE D'UNE ÉLITE

Nous sommes confrontés à un problème culturel lourd : nous avons deux siècles de construction démocratique qui repose sur le principe de délégation de souveraineté. N'oublions pas que la Révolution Française a construit la démocratie à une époque où la majorité des citoyens était illettrée et ne parlait pas le Français. Le peuple devait déléguer sa souveraineté à une élite éclairée qui avait le privilège de l'accès aux Lumières de la Raison, pour dire le bien en lieu et place d'un peuple perçu comme incapable de le

dire lui-même. Il y a donc cette idée fondatrice de notre démocratie d'une élite éclairée au-dessus du peuple. Cela se retrouve aujourd'hui, car les citoyens sont en permanence en demande de davantage d'Etat et en même temps, en révolte contre lui. Nous sommes culturellement fabriqués pour être mis sous tutelle. C'est donc notre rapport à la citoyenneté qui est vicié. Aujourd'hui les citoyens n'ont jamais été aussi éduqués, ils peuvent aller chercher l'information et peuvent entrer en contact les uns avec les autres. Ils ont donc moins besoin de médiateurs et encore moins d'élites pour prétendre savoir ce qui est bien pour eux. D'où la rupture fondamentale de la base même sur laquelle nous avons construit notre modèle démocratique. Nous devons inventer un nouveau modèle qui permette l'interpellation, l'intervention directe dans la construction du bien commun, une démocratie « contributive » comme la nomme Yannick Blanc. Notre classe politique est convaincue qu'elle a ce rôle de penser pour les citoyens et de dire ce qui est bon pour eux. Tous nos techniciens et nos Grandes écoles l'illustrent. Face à cela, l'enjeu est donc de construire un savoir citoyen.

Les citoyens sont en permanence en demande de davantage d'Etat et en même temps, en révolte contre lui.

DEUX PISTES POUR RÉNOVER NOTRE DÉMOCRATIE

Notre démocratie européenne est largement indirecte, ce qui n'améliore pas les liens avec les citoyens. Cela suggère des évolutions institutionnelles telles que le non-cumul des mandats, le recours aux référendums d'initiative populaire, le recours au tirage au sort, la multiplication des débats publics et des espaces de démocratie participative. Cela permettrait d'améliorer la diversité des acteurs qui interviennent dans le débat public.

La seconde piste pour rénover notre démocratie est de reconstruire des espaces collectifs intermédiaires, d'expression de la volonté populaire, notamment de la colère des gens. Ce dont nous pâtissons en matière de mobilisation citoyenne, c'est l'accumulation des défaites des mobilisations citoyennes. De même, ceux qui s'engagent dans des instances participatives en sortent le plus souvent largement déçus et avec ce sentiment de participer pour rien. Pour être motivé et s'engager, il faut avoir le sentiment et la preuve que cet engagement peut contribuer à transformer les choses, à améliorer son quartier et sa vie quotidienne.

RECONSTRUIRE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Comment obtenir des victoires ? C'est une question de stratégie. Est-ce que cela passe par une coopération avec les pouvoirs publics ou par le conflit ? Depuis trente ans, nous avons plutôt choisi la voie de la coopération dans des instances participatives. Or, le bilan est assez mitigé. Nous constatons que les instances participatives laissent peu de place en réalité aux citoyens, notamment ceux qu'on entend le moins. Aujourd'hui, l'idée de renouveler des formes plus conflictuelles de mobilisation rencontre de l'écho. C'est parfois par le rapport de force que l'on obtient des victoires. L'histoire du progrès social dans notre pays le prouve.



Quelle que soit la stratégie privilégiée, surtout si on choisit le rapport de force, un élément déterminant est le nombre. Les associations adeptes du community organizing (approche fondée par Saul Alinsky dans les années 1960 à Chicago) dans certains quartiers américains, disent « Nous, notre force, c'est le nombre. On n'a pas grand-chose, mais on mobilise du monde ». Les élus peuvent faire la sourde oreille quand une revendication est portée par quinze personnes, mais c'est beaucoup plus compliqué quand 500 personnes se mobilisent. Une des ressources des mobilisations citoyennes est de mobiliser un grand nombre de personnes.

Depuis trente ans, nous avons plutôt choisi la voie de la coopération dans des instances participatives. Or, le bilan est assez mitigé.

ressources organisationnelles et d'en faire une priorité dans l'organisation associative. Aller chercher les gens : faire du porte-à-porte, aller à la sortie de la messe, de la mosquée, du club de foot, des écoles par exemple, pour créer du lien avec les gens, et entre les gens. Les organisations américaines mobilisent une grande diversité de personnes, notamment des personnes qu'on a beaucoup de mal à mobiliser en France, c'est-à-dire les catégories populaires.

Dès lors, comment mobiliser du monde ? En obtenant des petites victoires, certes, mais aussi en s'en donnant les moyens, c'est-à-dire en faisant un vrai travail de mobilisation, beaucoup plus que ce qu'on fait aujourd'hui. Cela est d'autant plus crucial dans une société de défiance et de crise démocratique. Cela nécessite de mettre des

LE RÔLE DES CENTRES SOCIAUX

Les centres sociaux sont assis sur un tas d'or. Vous avez des centaines de contacts avec des personnes des catégories populaires, vous êtes sur le terrain, vous avez des immenses ressources relationnelles. Comment en faire un levier d'action ? Comment organiser du rapport de force avec les institutions pour régler concrètement les problèmes que rencontrent les habitants ? Comment s'appuyer sur le lien social et les services so-

Il s'agirait d'aller vers un modèle où des initiatives citoyennes trouvent, avec l'appui des centres sociaux, des relais dans les politiques publiques.

cioculturels qui sont rendus à la population pour mettre en place des campagnes et résoudre les problèmes concrets de logement, d'école, d'emploi, qui se posent ? Il y a des ressources dans les centres sociaux et beaucoup d'espoir.

Les centres sociaux ont la possibilité d'être des relais ascendants des volontés des citoyens et de faire en sorte qu'elles soient reconnues. Il s'agirait d'inverser la tendance habituelle où les politiques publiques cherchent des relais, qu'elles

trouvent avec les centres sociaux, pour toucher les citoyens, pour aller vers un modèle où des initiatives citoyennes trouvent, avec l'appui des centres sociaux, des relais dans les pouvoirs et les politiques publiques. Les centres sociaux sont des accoucheurs du pouvoir citoyen et peuvent le promouvoir comme l'un des éléments de construction du bien commun. Pour faire cela, il faut s'appuyer sur les dynamiques, non pas que le centre social veuille initier, mais qui existent et que le centre social contribue à légitimer.

PEUT-ON LÉGITIMER LE CONFLIT (NON-VIOLENT) DANS NOTRE DÉMOCRATIE FRANÇAISE ?

L'objectif des organisations qui s'inspirent du community organizing est de mobiliser des associations identitaires, des communautés, pour créer des ponts entre elles. Les trois piliers de l'organisation communautaire sont : mobiliser, former, gagner. L'un des objectifs des organisations communautaires est de former les gens, avec notamment le but d'éviter ce qu'ils appellent la « guerre des pauvres ». En effet un premier réflexe quand on rencontre des problèmes dans son quartier par exemple, est de s'en prendre à ses voisins. Les démarches d'éducation populaire menées ont donc pour but de « verticaliser les collègues », pour montrer que les problèmes rencontrés par les gens ne viennent pas de nulle part, ont des origines structurelles et peuvent trouver des solutions en regardant vers ceux qui nous gouvernent, pour modifier la répartition des ressources et du pouvoir. Cela passe par exemple par la compréhension des systèmes, l'identification des acteurs impliqués, la répartition du pouvoir et des responsabilités, par exemple en se posant les questions suivantes : qui sont les bailleurs ? Quelles sont leurs relations avec la mairie ? Quelle est la politique du logement menée sur le quartier ? Quelles sont les luttes urbaines qui ont déjà eu lieu ? Etc. Le but est de montrer que l'engagement paye. On apprend dans les formations menées des savoir-faire, des techniques, mais aussi du contenu politique et des éléments pour définir la société vers laquelle nous voulons aller.

Les trois piliers de l'organisation communautaire sont : mobiliser, former, gagner.

Le conflit a toujours fait partie de la démocratie. Récemment cela a décliné pour tout un tas de raisons, mais jusqu'à une période récente, des vrais combats existaient entre syndicats, élus locaux et entreprises. Le conflit est consubstantiel à la démocratie, y compris en France, ce n'est pas un délire des Américains ! Certains disent que, justement, les conflits sont trop présents en France, les différences trop nombreuses et que le rôle des travailleurs sociaux est d'apaiser ces tensions pour tenter de construire du commun. Or nous avons besoin de conflit pour construire du commun qui ne soit pas superficiel. La démocratie est l'organisation du conflit. Pour parvenir à une décision collective il faut que les uns et les autres aient eu le temps de s'interroger sur leurs opinions et leurs intérêts propres, et de les confronter avec d'autres. C'est le rôle des campagnes électorales de permettre à chacun de réfléchir à ses intérêts et ses opinions, c'est le rôle des corps intermédiaires de faire ce travail. Nous devons reconstruire ces corps intermédiaires, sur de nouvelles bases. Nous avons besoin d'espaces pour réfléchir à nos intérêts et interpellier les institutions pour arriver à définir des décisions collectives. Nous avons beaucoup mis l'accent sur le commun, le compromis et le consensus dans la démocratie participative depuis une trentaine d'années et nous aurions intérêt à mettre l'accent sur les espaces d'interpellation et de débats. Comment permettre l'émergence de ces espaces de débats et la structuration de ces dynamiques pour qu'elles contribuent à notre vie démocratique ?

Le conflit est consubstantiel à la démocratie, y compris en France, ce n'est pas un délire des Américains !



CENTRES SOCIAUX ET RAPPORT DE FORCE

La question se pose pour les centres sociaux de manière importante : comment porter ces dynamiques si les partenaires réagissent avec les réflexes culturels classiques et refusent le conflit, même s'il est non violent et se veut constructif ? De la même manière, comment construire un rapport de force avec des décideurs qui sont aussi nos partenaires et dont nos structures dépendent en matière de financement ? Cela nécessiterait pour les centres sociaux de passer d'un rôle d'amortisseur social à un rôle d'agitateur social. Les élus sont dans une posture tout à fait paradoxale : ils sont dans une situation institutionnelle fragilisée et dans cette situation, leur premier réflexe est la crispation autoritaire, précisément parce qu'ils sont incapables de répondre à la plupart des problèmes qui se posent. Les victoires dont nous avons parlé ne sont pas des victoires à rechercher contre les élus, mais avant tout pour les gens. Nous pouvons démontrer aux élus que l'existence d'un pouvoir citoyen en face d'eux leur permet d'avoir prise sur des situations qu'ils ne maîtrisent plus et d'améliorer la vie des personnes. Il y a une pédagogie à développer en direction des politiques : les élus ont besoin du pouvoir citoyen.

Il y a une pédagogie à développer en direction des politiques : les élus ont besoin du pouvoir citoyen.

Concernant les liens entre centres sociaux et pouvoirs publics, la diversification des sources de financement constitue un levier intéressant. Multiplier le type de financeurs et réduire la part de chacun, de manière à n'être dépendant d'aucun peut être une alternative à la situation actuelle. Cela signifie davantage de temps passé dans les dossiers d'appels à projets et de subventions, mais c'est peut-être le prix à payer pour pouvoir mener des démarches d'interpellation. ●



La transition écologique

Développement durable et « greenwashing », urbanisation de la planète, standardisation des modes de vie, société consumériste... Comment agir pour une transition écologique citoyenne ?

Par **Hélène Le Teno**

Hélène Le Teno est ingénieure, militante. Diplômée de l'École nationale des Ponts et chaussées, elle travaille pour Shell puis pour un cabinet de conseil spécialisé dans la mesure de l'empreinte carbone, avant d'intégrer Auxilia, qui accompagne les entreprises et les collectivités dans leurs projets de développement durable.

Une définition de la transition écologique pourrait être l'intention de « faire mieux avec moins et pour le plus grand nombre », sur trois fonctions centrales : se nourrir, se loger, se déplacer et celle de produire des ressources renouvelables, à l'échelle des communautés locales. Les territoires en transition ou ceux qui font évoluer leurs régimes alimentaires et leurs méthodes d'achat vont dans ce sens. Ce sont les évolutions de pratiques de ceux qui ont conscience qu'il faut partager le gâteau qui est de moins en moins gros alors qu'on est de plus en plus nombreux. Cela passe par une remise en question et un changement de la relation à l'autre.

UNE CRISE ÉCOLOGIQUE AUX MULTIPLES DIMENSIONS

Le réchauffement climatique est de l'ordre de +4 degrés à l'échelle planétaire d'ici 2100, ce qui est énorme. Ce n'est pas juste un pull-over en moins mais cela a un impact sur tous les écosystèmes et donc sur les activités humaines (production agricole, production énergétique, résilience des villes, etc.) donc une reconfiguration complète de nos économies et de la localisation des populations. Aujourd'hui, un milliard d'individus vivent en bord de mer alors que les stocks de poisson s'effondrent, que les nappes phréatiques deviennent de plus en plus salines et que le niveau des mers monte. Où ce milliard d'individus ira-t-il demain ? C'est donc une mutation réellement structurante à l'échelle planétaire.

Il faut donc faire attention aux idées reçues sur la forme urbaine idéale.

L'augmentation des inégalités territoriales et des inégalités en général rejoint la tendance à la métropolisation et aux questions d'urbanisation et de périurbanisation. Est-ce qu'à l'avenir on va de plus en plus s'entasser dans les grandes métropoles ou bien est-ce qu'on se « détasse » ? Qu'est-ce qui est le plus pertinent d'un point de vue écologique ? je pense que nous avons trop souvent entendu qu'en densifiant les territoires, nous allons pouvoir grouper les logements et nous dé-

placer en transports en communs et que donc cela serait bon pour la planète. Cela est vrai mais peut être complètement faux, notamment quand nous sommes trop tassés car cela engendre des embouteillages et plus généralement du mal-être. C'est l'« effet barbecue » dont parlent certains chercheurs. Certains ménages vivent très entassés dans les grandes villes et pour répondre à leur besoin de s'évader, prennent des vols low cost pour l'autre bout de la planète. Certes, ils prennent les transports en commun, mais ont une empreinte écologique bien plus forte qu'un ménage qui utilise sa voiture chaque jour pour faire 40 kilomètres mais qui se détend avec ses amis le week-end en faisant un barbecue.

Il faut donc faire attention aux idées reçues sur la forme urbaine idéale. Pour sortir de cela, je pense qu'il nous faut des villes de taille moyenne, avec un rayon d'approvisionnement relativement faible et une qualité de vie suffisante. Les grandes métropoles ne sont ni résilientes (face aux pics de chaleur, difficultés d'approvisionnement, etc.) ni efficaces environnementalement parlant. Or, nous voyons bien que les projets de grandes métropoles sont ceux où les pouvoirs publics investissent le plus massivement. Le Grand Paris c'est 20 milliards d'euros pour un métro automatique et 30 milliards sur du bétonnage. Si cet argent était redistribué vers d'autres territoires, nous réduirions les inégalités territoriales et nous irions vers un modèle plus écologique et résilient.

UNE PISTE : INVESTIR DANS LE CAPITAL NATUREL ET AGRICOLE

Nous aurions de bonnes raisons de lancer un programme de relance par l'agriculture qui serait source d'emploi, par exemple restaurer les ceintures maraîchères pour l'approvisionnement en légumes sains et de saison. La balance commerciale de la France est devenue déficitaire de 15 milliards d'euros sur les fruits et légumes alors que nous sommes un pays qui a toutes les conditions pour produire des fruits et légumes pour tout le monde. Le nombre d'exploitations maraîchères a été divisé par deux en quinze ans, ainsi que le nombre d'actifs. Créer de l'emploi par un maraîchage intensif en proximité des villes, pour produire des légumes pour tous, serait un projet qui aurait du sens économiquement et qui pourrait élargir l'accès à une alimentation saine.

Le droit de produire son alimentation me paraît pourtant un pilier de la transition écologique.

Nous sommes souvent en France sur l'idée d'aide alimentaire pour les personnes en situation de grande précarité, mais nous ne pouvons pas penser l'aide sans la capacité et le droit de produire soi-même son alimentation. Dans les traités européens, il n'y a pas une ligne qui parle d'un droit à un environnement durable, et encore moins du droit à une alimentation saine pour tous, notamment le droit à la produire. En tant que citoyen, il est difficile d'avoir accès à la production de nourriture, sauf si on a la chance d'avoir un potager. Le droit de produire son alimentation me paraît pourtant un pilier de la transition écologique.

Nous sommes souvent en France sur l'idée d'aide alimentaire pour les personnes en situation de grande précarité, mais nous ne pouvons pas penser l'aide sans la capacité et le droit de produire soi-même son alimentation. Dans les traités européens, il n'y a pas une ligne qui parle d'un droit à un environnement durable, et encore moins du droit à une alimentation saine pour tous, notamment le droit à la produire. En tant que citoyen, il est difficile d'avoir accès à la production de nourriture, sauf si on a la chance d'avoir un potager. Le droit de produire son alimentation me paraît pourtant un pilier de la transition écologique.

BUDGET-TEMPS DES INDIVIDUS ET CAPITAL SOCIAL

Une question aujourd'hui centrale est : quelle gouvernance des ressources communes (terres arables, eaux, forêts, ressources naturelles) et quel lien entre la capacité à gou-

verner les ressources communes et la marchandisation de la société ? je voudrais parler du budget-temps des individus. Les études sociologiques nous disent que les 35 heures auraient pu nous libérer du temps pour gouverner ensemble les ressources communes, mais ce n'est pas du tout cela qui se passe. Le temps résiduel des ménages (c'est-à-dire le temps hors-travail) a été complètement réduit par le temps de consommation qui a explosé. Le budget-temps de loisirs non marchands (potager, couture, convivialité entre voisins, etc) ne cesse de baisser. Tandis que les loisirs marchands ont, eux, augmenté. Cela va de pair avec la destruction du capital social, puisque le temps passé dans les magasins n'est pas du temps où l'on fait des choses ensemble. Les gens se connaissent de moins en moins et peuvent donc de moins en moins faire des choses ensemble.

Beaucoup de sociologues de la transition écologique travaillent sur deux pistes : 1) restaurer le capital social et 2) faire la transition écologique ensemble. On ne peut pas faire l'économie de la reconstruction du capital social. Dire aux gens « achetez bio » ou « prenez telle pompe à chaleur », ça ne marche pas. Nous devons faire ensemble la transition écologique et donc pour cela, le capital social doit être suffisant. C'est le temps qui est la ressource rare, pas le pétrole ! Nous devons passer davantage de temps à reconstruire des liens.

Le temps résiduel des ménages a été complètement réduit par le temps de consommation qui a explosé. Le budget-temps de loisirs non marchands ne cesse de baisser.

TRANSITION NUMÉRIQUE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DES ARTICULATIONS POSSIBLES ?

Le numérique est un outil et comme tout outil, c'est l'usage qu'on en fait qui est déterminant. Faire des selfies n'importe où ne me semble pas très agissant ! En revanche les communautés numériques locales peuvent être un relais fort de la transition écologique. On peut citer l'exemple de la finance participative. Cela a toujours existé, c'est le principe de la tontine. Le numérique permet d'accélérer la finance participative, ce qui est une bonne chose, mais nous devons nous demander pour quoi faire, cette finance participative ? Aujourd'hui, nous constatons que les plate-formes de finance participative qui se développent le plus visent par exemple à financer des projets immobiliers avec un rendement de 12%. En France les plate-formes participatives qui visent à financer des projets de développement durables sont rares. Certains font du prêt rémunéré à 2%. Ces acteurs-là existent mais ne sont pas connus du grand public. On peut donc utiliser intelligemment ce genre d'outils pour accélérer les choses.

Le numérique est un outil et comme tout outil, c'est l'usage qu'on en fait qui est déterminant.

A contrario, la surenchère de numérique pour faire du « Big data » (exploitation commerciale d'une masse de données numériques) ne mène à rien, ni parfois les plate-formes de partage qui intensifient l'ultra-consommation. Blablacar par exemple pro-



duit un effet rebond énorme. Nous pourrions penser que cela réduit le nombre de voitures sur les routes, mais nous nous rendons compte au contraire que les gens l'utilisent pour aller consommer ou partir loin parce que c'est pas cher, alors qu'ils n'auraient pas fait ce voyage avant. En fait, dans beaucoup de cas, s'il n'y avait pas eu Blablacar, les gens ne se seraient pas déplacés... Ce type de partage n'est donc pas en soi une solution de mobilité verte. Idem pour les plate-formes de partage d'objets et de matériels entre voisins. On peut se demander si il était bien utile de faire intervenir les géants de l'internet pour prêter sa perceuse à son voisin ! Après tout, nous pourrions nous connaître dans une rue et n'avoir pas besoin d'en passer par Internet. Pour certaines choses peut-être, mais pas pour tout ! Par ailleurs, l'empreinte écologique d'un téléphone portable est terrible pour la planète.

DE LA SOCIÉTÉ DE CARBONE VERS LA SOCIÉTÉ DU SILICONE

Nous constatons un mouvement de fond d'une société fondée sur le carbone vers une société fondée sur le silicone, le silicio. Les 150 dernières années, nous avons utilisé le carbone (charbon, pétrole, gaz etc) stocké par notre planète pour diverses choses et il a été rejeté dans l'atmosphère. C'est l'utilisation à outrance des énergies fossiles. La société du silicium (panneaux solaires, ordinateurs) a des impacts tout aussi forts sur l'écologie mais différents. Quand nous considérons que le télétravail est bon pour l'écologie, il faut y réfléchir, car même si nous ne prenons pas notre voiture pour aller travailler, nous avons recours à de plus en plus d'objets en silicium pour cela.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Pour terminer, je voudrais partager avec vous quelque chose qui me préoccupe. Nous voyons émerger en Chine le principe des social credits, des systèmes de points de bonus pour citoyens vertueux. J'ai un stock de 100 points et si par exemple je fais une critique

La transition écologique
ne viendra pas par le haut
mais par nous.

sur le parti je perds 10 points et si j'aide une mamie à faire ses courses j'en gagne 10. Cette notation va servir notamment à avoir un emploi dans le secteur public ou obtenir un crédit auprès de sa banque. C'est très proche d'une série TV de politique-fiction qui existe aujourd'hui : Black mirror. Cela ne veut pas dire que ça va arriver demain,

mais une dizaine de projets pilotes de ce type avec des géants du numérique ont été lancés en Chine. La spirale du creusement des inégalités sur la planète ne cesse de s'accroître. Si nous arrivons à la faire, la transition écologique est une manière de réduire les inégalités de richesses. Si on arrive à la faire, et vite. Et cette transition ne viendra pas par le haut mais par nous.

COMMENT LES CENTRES SOCIAUX PEUVENT-ILS S'ENGAGER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Une approche consiste à utiliser le plaisir, la joie dans l'action et la rencontre inter-culturelle avant tout. Culpabiliser les gens ou essayer de les responsabiliser, à la manière dont l'ADEME communique, peut avoir un effet sur le volume de déchets mais pas de manière systémique sur la transition écologique. Notre action doit porter sur le rap-

port au vivant, sur le bien-être et la santé, le partage de savoir-faire culinaires, la rencontre des cultures de chacun, quelles qu'elles soient. S'autoriser des approches segmentées est utile car nous constatons que les leviers du changement de comportement ne sont pas les mêmes pour tous. Faire ensemble la transition, c'est aller chercher les 80% de français hédonistes plutôt que les 20% d'écolo qui adorent Pierre Rhabi ! Les gens aiment les plaisirs et la consommation, l'enjeu est donc de développer le plaisir et de consommer autrement. L'homme est un consommateur de ressources, il l'a toujours été, bien avant que la société s'oriente vers l'ultra-consommation. Promouvoir la sobriété parle à une minorité de personnes. Le raisonnement utilitaire et des arguments tels que l'étiquetage écologique des produits ne fonctionnent pas beaucoup.

RECONSTRUIRE LE CAPITAL SOCIAL : UN ENJEU POUR LES CENTRES SOCIAUX

Comment procurer la joie autrement que dans la consommation et la production ? Dans les centres sociaux on le voit très bien, la joie vient de la relation à l'autre. De manière indirecte les centres sociaux travaillent sur la transition écologique, alors qu'a priori ils ne sont pas tellement dedans. L'enjeu est donc d'accentuer ces actions-là de construction de capital social, de lien social, de relations entre les personnes et les groupes. Plus que le vivre-ensemble, l'enjeu est aujourd'hui le faire ensemble. Le vivre-ensemble ça ne marche pas, essayons le faire ensemble, même des petits projets ou des actions simples, peu importe.

Plus que le vivre-ensemble, l'enjeu est aujourd'hui le faire ensemble.

Individuellement et collectivement, il faut changer ce qu'il nous plaît, mais se donner des perspectives, par exemple, faire un bilan dans six mois sur ce qui a changé concrètement. Les techniques de conduite du changement sont l'immersion, la pédagogie active, c'est-à-dire celle qui passe par l'action, et un autre ingrédient c'est « la soumission librement consentie » ou le « petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens ». Ces deux livres regroupent toutes les meilleures techniques pour conduire le changement auprès des individus. Un autre ingrédient est de partager les expériences qui marchent en mode festif (et non en mode « bons points » ou « bonnes pratiques » !).

Le politique ne porte pas pour l'instant les préoccupations écologiques à une échelle plus importante. Néanmoins il faut continuer d'agir sur le plan politique, c'est indispensable. Mais le plus important c'est d'inviter les gens à investir dans l'écologie, soit dans l'action concrète, soit dans le soutien financier. Tous les moyens sont bons. ●



DEMAIN LES CENTRES SOCIAUX

DÉFIS ET SCÉNARIOS D'AVENIR POUR LES CENTRES SOCIAUX





DÉFIS ET SCÉNARIOS D'AVENIR POUR LES CENTRES SOCIAUX



Face à ce monde en mutation, quels sont les défis à relever pour les centres sociaux ?

Synthèse des ateliers, réalisée par **Yannick Blanc** et **Hugues de Jouvenel**

SELON YANNICK BLANC, concernant le **vieillesse démographique**, les professionnels des centres sociaux présents aux JPAG 2016 ont essentiellement évoqué l'idée que le centre social sorte de ses murs et aille vers les habitants, à la rencontre de la population. Cela dénote le fait que dans la fréquentation du centre social, il doit y avoir une certaine homogénéité de génération et que l'ensemble de la population n'est pas touchée, tout particulièrement certaines personnes âgées isolées. C'est le défi des activités intergénérationnelles. Lutter contre l'isolement des personnes âgées, « aller vers », tendre la main, donner la parole etc. C'est évidemment une partie très importante du chemin, c'est même indispensable. Les retours d'expérience des jeunes en service civique sur ce sujet montrent que les choses décollent vraiment quand on met en action ensemble les vieux et les jeunes autour d'activités intergénérationnelles.

Concernant la **transition économique**, 3 thèmes ont dominé les débats. Mais, en préalable, nous sentons bien que le fait de se tourner vers la dimension économique de l'activité pose des questions. La manière dont nous nous représentons le plus

souvent le monde économique ne concerne en réalité que le haut de la pyramide, à savoir les grands acteurs mondiaux de l'industrie, les multinationales, etc. Mais il y a aussi tout le bas de la pyramide, c'est-à-dire l'entreprise qui est sur votre territoire, proche de vous, qui crée des emplois, des services pour les habitants. Il me semble que cette couche-là de l'activité économique n'est pas suffisamment présente dans nos analyses, probablement parce qu'elle n'est pas suffisamment présente dans la représentation que font les grands médias de l'économie.

Du coup, il y a, me semble-t-il, **3 défis sur le terrain de l'économie** pour les centres sociaux :

C'est le défi des activités intergénérationnelles. Lutter contre l'isolement des personnes âgées, « aller vers », tendre la main, donner la parole.

► **Premier défi**, qui ne s'adresse pas seulement à vous mais à l'ensemble des acteurs de l'économie sociale et solidaire : comment mesurer la valeur créée par notre activité ? Comment mesurer la « plus-value » de la présence d'un centre social sur un territoire ? Comment argumenter sur le fait que nous créons de la valeur ? Est-ce que nous créons de la valeur simplement parce que nous évitons des dépenses publiques de réparation, grâce à notre travail de prévention, ou bien est-ce que notre activité a des effets économiques positifs sur le territoire ? C'est une question importante et difficile.

► **Deuxième défi** : se tourner vers les entreprises, aller chercher du dialogue et du partenariat avec elles. Cela renvoie à ce que je disais en introduction sur l'image que nous nous faisons de l'entreprise. Il est facile en effet de caricaturer les chefs d'entreprises comme uniquement préoccupés par l'idée d'accroître leur marge bénéficiaire, au mépris de l'intérêt du territoire, or mon expérience territoriale me permet de témoigner que ce n'est pas le cas d'un grand nombre d'entre eux.

► **Troisième défi** : quel rôle peut jouer le centre social dans la création d'activités économiques sur le territoire ? Quelle posture prendre par rapport à celle des entrepreneurs sociaux ? Quelle position adopter par rapport aux acteurs qui souhaitent lutter contre la pauvreté en transformant les demandeurs d'emploi en auto-entrepreneurs ? Voilà des questions sur lesquelles, il faudrait sans doute que vous clarifiez votre position.

SELON HUGUES DE JOUVENEL, la transition économique nous pose une question majeure qui est : quid de la notion de valeur ? Tout le monde en est conscient aujourd'hui, la valeur n'est pas uniquement monétaire, il s'agit aussi de toutes les « aménités » sociales et écologiques, à savoir l'impact positif que notre action produit sur l'environnement, les relations sociales, etc. De nombreux travaux sont en cours là-dessus. Aujourd'hui, nous ne savons pas faire l'évaluation des politiques publiques puisque celles-ci n'ont pas de finalité clairement définie. Ce que nous faisons, c'est simplement du contrôle de gestion. Je pense que la notion de valeur va reprendre de l'importance et il est très important de travailler là-dessus.

Les centres sociaux ont un rôle à jouer comme médiateurs de la transition numérique, c'est-à-dire comme opérateurs de « l'e-inclusion » de l'ensemble des habitants.

SELON YANNICK BLANC, concernant la transition numérique : très clairement, les professionnels présents ont estimé que les centres sociaux ont un rôle à jouer comme médiateurs de la transition numérique, c'est-à-dire comme opérateurs de « l'e-inclusion » de l'ensemble des habitants. Vous êtes au premier rang de la fracture numérique et de sa réduction, vous avez aussi un rôle privilégié d'observateur de l'évolution des usages du numérique. Au-delà des

activités d'initiation, il me semble en effet que vous avez un rôle à jouer sur une question plus complexe, qui est celle des usages. Ces usages sur ordinateur, mais surtout aujourd'hui sur smartphone et tablette, ont-ils une utilité par rapport à vos missions ?

Au-delà de l'accès à la « culture numérique » ou ce que l'on appelle encore la « littératie numérique » (c'est-à-dire la compréhension des mécanismes qu'il y a derrière les outils numériques) en quoi ces outils et leurs usages peuvent-ils venir soutenir vos missions sociales ? Sur ce terrain-là, je ne saurais trop vous inciter à vous rapprocher des réseaux qui travaillent déjà sur l'inclusion numérique et qui ont besoin de vous autant que vous avez besoin d'eux.

SELON HUGUES DE JOUVENEL, le numérique n'est qu'un outil, la vraie question c'est : qu'est-ce que nous allons en faire ? Sachant que le numérique nous conduit à la fois potentiellement vers « big brother » et en même temps éventuellement vers de nouvelles formes d'expression de l'opinion des uns et des autres.

SELON YANNICK BLANC, sur la question du **vivre ensemble et de la laïcité** : les professionnels présents ont surtout évoqué le rôle du centre social comme lieu d'échange, où les tensions, les difficultés, les questions posées par la présence du fait religieux dans la société, doivent pouvoir être abordées, discutées et éclairées. Vous avez exprimé le besoin d'accroître encore votre compétence en la matière, de vous former pour pouvoir faire face à ces questions.

Sur **les évolutions des territoires et des institutions**, la problématique est clairement que les réformes territoriales éloignent les institutions publiques des citoyens. Vous avez le sentiment que ces grandes régions, ces grandes inter-communalités sont des institutions hors-sol, qui vont de plus en plus se comporter comme des agences et vont de moins en moins avoir la capacité de structurer le territoire et ses acteurs. Vous estimez donc que l'un des défis lancés aux centres sociaux, c'est d'être l'un des acteurs centraux dans cette structuration du lien entre les citoyens et les structures institutionnelles et politiques. Le centre social doit pouvoir se vivre comme un « corps intermédiaire ». C'est très intéressant car cela renouvelle la notion de corps intermédiaire, qui a longtemps été une structure catégorielle, professionnelle, pour devenir un lieu d'échange sur le territoire et son devenir, entre les citoyens et les élus qui peinent à le représenter. Il y a donc un défi à relever pour combler ce « vide » que vous ressentez en matière d'espaces de dialogue.

L'exercice du pouvoir, le moment de la décision est pour une part très importante le produit d'un jeu d'influence.

Sur la **démocratie**, j'ai été très sensible à la question posée : « le peuple a-t-il le pouvoir ? » Il a le pouvoir s'il le prend. Je pense que nous avons un vrai problème de culture politique en France. Nous avons une posture de manière générale qui est le désengagement par rapport à la chose publique, au bien public. Et ça, c'est un problème d'éducation civique ou d'engagement citoyen, et là je pense qu'il y a un énorme travail pédagogique à faire, dès le plus jeune âge.

Je voudrais insister sur la part d'illusion dans la représentation que nous nous faisons souvent de l'élu, du technocrate comme détenteur du pouvoir. L'expérience personnelle que j'en ai, pour avoir occupé des positions de pouvoir, c'est que le pouvoir que l'on possède est en réalité infinitésimal ; le pouvoir se situe toujours à la marge de l'inertie des

phénomènes collectifs. Le véritable pouvoir de décider est rarissime. Dans une assemblée délibérante ou dans une administration, les moments où l'on est vraiment confronté à un choix, une bifurcation entre deux hypothèses, n'arrive que très rarement. Ces moments, il ne faut pas les laisser passer, savoir les détecter et les saisir. C'est là qu'il faut user de son influence.

L'exercice du pouvoir, le moment de la décision est pour une part très importante le produit d'un jeu d'influence. La bataille politique n'est que très rarement une bataille au sens propre du terme. Dans la tradition de la gauche française, il y a tout un folk-

lore de la lutte. Tout ça, c'est du mythe. La vie quotidienne, l'action quotidienne, la façon dont nous nous parlons, dont nous nous comprenons, le langage que nous élaborons, tout cela est essentiel. En un mot, c'est la façon dont nous exerçons notre influence.

La façon dont le pouvoir se met en scène, et cette prolifération du symbolique est pour moi le symptôme de l'impuissance dans l'action.

Les acteurs associatifs qui sont dans des situations de dépendance budgétaire ou confrontés à des réalités écrasantes peuvent avoir le sentiment qu'ils n'ont pas de pouvoir. Ils en ont pourtant s'ils savent créer un langage commun, décrire la réalité et la faire partager à d'autres. A ce

moment-là, ils ont une vraie capacité d'influence. Quand nous élaborons des plans en matière de politique sociale, des projets en matière de politique de la ville, il y a des acteurs issus de la société civile qui savent faire jouer leur influence. Et c'est parce qu'ils sont porteurs d'une parole qu'ils ont élaborée avec les citoyens qu'ils sont en capacité d'exercer une part de pouvoir.

Soyez attentifs à une chose : dans le débat politique national, les controverses se focalisent sur des enjeux symboliques, au lieu de porter sur les finalités et les moyens d'action. Je prends un exemple : la déchéance de nationalité. Au lieu de porter la réflexion sur les causes du terrorisme, sur les questions de renseignement, de lutte contre la radicalisation, etc., le débat s'est porté sur cette question, dont tout le monde sait qu'elle n'a aucune utilité pour lutter contre le terrorisme. Et ce phénomène-là, vous l'observez sans arrêt dans la société française. La façon dont le pouvoir se met en scène, et cette prolifération du symbolique est pour moi le symptôme de l'impuissance dans l'action. Donc, ne survalorisez pas le pouvoir d'action de ceux qui se mettent en scène comme détenteurs du pouvoir.

Enfin sur la **transition écologique** : vous avez évoqué l'idée d'en faire un fil conducteur de votre action. L'un des défis de la transition écologique, c'est en effet la question de multiplier les gestes du quotidien qui changent les attitudes et progressivement notre perception et notre pratique des enjeux écologiques.


Pour conclure, il semble qu'il y ait **trois défis communs** à l'ensemble des ateliers :

► **Premier défi** : dans tous ateliers, vous avez exprimé le besoin de « sortir des murs » et de décloisonner l'action collective. Ce défi, vous n'êtes pas les seuls

à l'exprimer. Mettez ce défi au centre de votre action, nouez des alliances avec d'autres acteurs de votre territoire. Le centre social n'est pas une île isolée au milieu d'un océan d'hostilité, c'est un acteur parmi d'autres. Il y a dans le monde de l'ESS un véritable fourmillement d'initiatives, d'innovation, de volonté d'action. Il faut que vous rejoigniez des alliés sur ce terrain. Beaucoup d'entre vous ont évoqué l'indépendance des centres sociaux, je pense pour ma part que c'est une illusion. Il peut y avoir l'affirmation d'une autonomie par rapport à la collectivité locale, le refus d'une instrumentalisation. Mais c'est vraiment dans l'interdépendance, dans la gouvernance de cette interdépendance avec vos alliés et vos partenaires que vous trouverez de la force pour votre action.

► **Deuxième défi commun** : face aux mutations auxquelles nous sommes tous confrontés, vous avez souvent invoqué l'identité et les valeurs des centres sociaux. La question que je vous pose est de savoir si l'identité et les valeurs sont des choses que l'on affirme a priori avant d'agir, ou si ce sont des choses que l'on construit, que l'on fait évoluer, que l'on reformule dans le cours de l'action. En d'autres termes, si nous posons notre identité comme un préalable à l'action, nous nous interdisons l'innovation et certaines alliances. Si nous pensons au contraire que l'on construit son identité dans la prise de risque, dans l'innovation, dans la recherche du partenariat, alors je pense que nous sommes capables de construire une identité solide. En tous cas, la façon dont vous traduisez vos valeurs dans la pratique est un défi central pour les centres sociaux.

► **Dernier défi commun** : vous avez évoqué la nécessité de faire évoluer les pratiques professionnelles. Je ne sais pas ce que vous entendez par là précisément, mais la question que je pose est la suivante : faut-il faire évoluer ces pratiques en faisant évoluer un référentiel métier, ou dans le cadre d'une démarche de « formation-action » ? Je me demande si les évolutions que vous appelez de vos vœux ne doivent pas s'éloigner de la formation académique classique pour aller vers une forme plutôt liée à l'expérimentation, à l'action.

 **SELON HUGUES DE JOUVENEL**, sur les 3 défis formulés par Yannick Blanc, il faudrait en rajouter un, que je formule de manière un peu provocante. L'impression que j'ai eue en passant cette journée avec vous hier, c'est que l'on reste quand même dans la défense des pauvres, des précaires, etc. Bref, dans une posture d'assistance plus que d'acteurs dans la société, dans une dynamique de développement du pouvoir d'agir. Je pense que les centres sociaux doivent être en mesure de faire monter les acteurs en puissance pour qu'ils le deviennent réellement. Et là, ça renvoie à la question de l'engagement citoyen que nous retrouvons partout. Notre leitmotiv chez Futuribles, c'est « l'avenir ne se prévoit pas, il se construit » et une des plus grosses difficultés que nous rencontrons dans les démarches que nous accompagnons, c'est de montrer aux uns et aux autres qu'ils ont un certain pouvoir d'agir. Cela ne veut pas dire qu'ils sont souverains sur le territoire, sur leur clientèle, etc. Mais ils ont un « bout de pouvoir ». Et s'ils sont capables de créer des alliances, des jeux à somme positive avec d'autres acteurs, leur petit bout de pouvoir va devenir un peu plus grand et c'est ça le vrai défi de la prospective : amener des organisations, qu'elles soient publiques ou privées, à devenir des acteurs libres et responsables, au moins pour une part, d'un avenir qui reste à inventer et à construire. ●

Quels scénarios d'avenir pour les centres sociaux ?

Introduction à la démarche prospective

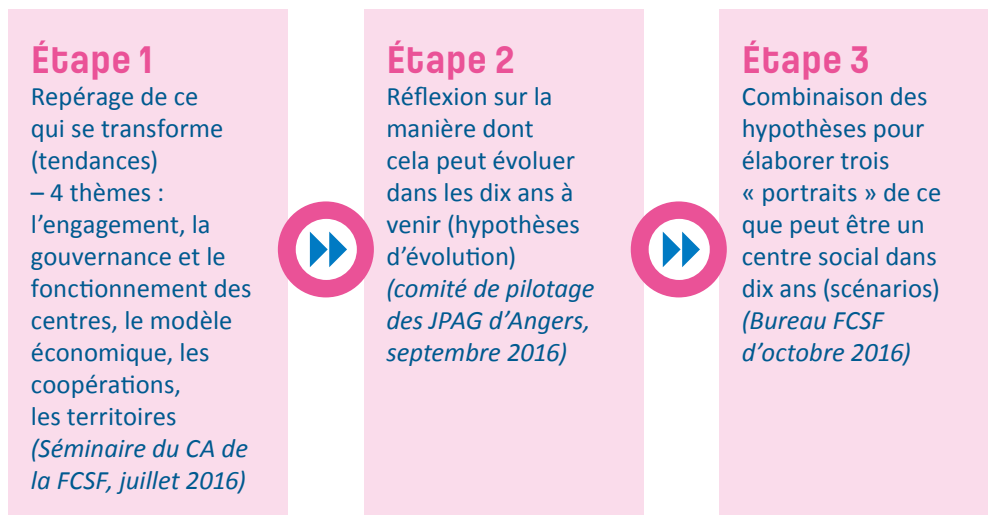
LE RÔLE DES SCÉNARIOS DANS UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE

Une démarche prospective ne consiste pas à prévoir l'avenir mais à élaborer des scénarios possibles sur la base des données disponibles (état des lieux, tendances lourdes, tendances émergentes). La FCSF a choisi, avec l'appui de la Fonda, de construire trois scénarios de ce que peut devenir un centre social en 2025, pour servir de supports à des échanges dans le réseau.

Trois étapes ont été suivies :

- ▶▶ Dans un premier temps, un travail de repérage de ce qui se transforme ces dernières années (**les tendances**) sur quatre thématiques : la gouvernance et le fonctionnement des structures, le modèle économique, les coopérations et les évolutions des territoires et des institutions
- ▶▶ Ensuite, l'élaboration d'hypothèses sur la manière dont ces tendances peuvent évoluer au cours des dix prochaines années (**hypothèses d'évolution**)
- ▶▶ Dans un troisième temps, en combinant ces hypothèses entre elles, le travail a abouti à trois **scénarios** de ce que ces évolutions peuvent impliquer pour les structures et les projets dans dix ans

SCHEMA PRÉSENTANT LA DÉMARCHE PROSPECTIVE MENÉE DE JUILLET À OCTOBRE 2016



CE QU'EST UN SCÉNARIO / CE QU'IL N'EST PAS

Le scénario est un outil d’exploration. Il ne sert pas à dire ce que vont devenir les centres sociaux ni ce qu’ils doivent devenir. Ce n’est donc pas un modèle car chacun comporte des avantages et des inconvénients. Chaque scénario est probable, possible, à la fois viable et désirable, et vise à susciter le débat, pour appuyer les décisions stratégiques des structures. La FCSF n’en soutient donc aucun en particulier car chaque structure est à même, à partir de ces scénarios possibles, de définir son scénario souhaitable en fonction des atouts et contraintes de son territoire et des partenariats engagés.

Les scénarios permettent d’ancrer les changements souhaités sur les évolutions actuelles, d’avoir une vision globale de ce qui peut advenir (et pas seulement de ce que l’on souhaite) et à plus long terme, mais aussi de donner des idées ou de disposer d’un outil de travail pour animer une réflexion collective. Ils servent aussi à vivre différemment l’incertitude dans laquelle nos projets et structures sont plongés, car ils permettent de réfléchir à l’avenir et à des stratégies à adopter en fonction des changements de son environnement.

UTILISATION DES SCÉNARIOS

Ces trois scénarios ont été présentés par François Vercoutère, délégué général de la FCSF, en plénière le mercredi 23 novembre 2016 lors des journées professionnelles d’Angers. Ils ont servi de support pour des ateliers prospectifs sur l’avenir des pratiques professionnelles, des métiers et les compétences dont nous avons besoin dans les centres sociaux dans les 10 ans à venir.

Ces scénarios peuvent être utilisés par les centres sociaux comme support d’une réflexion prospective qui viserait à construire un scénario souhaitable pour chaque centre

social, en tenant compte du contexte de chacun. Ils ont été élaborés dans le souci d'avoir un outil partageable avec des professionnels et des bénévoles des centres sociaux. Ils peuvent permettre d'animer une réflexion au sein des structures, notamment sur :

- ▶ Les opportunités et risques de chacun
- ▶ L'analyse de là où se positionne aujourd'hui le centre social sur tel ou tel aspect de son projet ou fonctionnement
- ▶ Le scénario souhaitable par la structure dans 5 ou 10 ans

3 SCÉNARIOS D'AVENIR POSSIBLES POUR LES CENTRES SOCIAUX

Scénario 1

Le centre social acteur du développement citoyen du territoire

▶ « Cœur de métier »

Ce centre social a fait le choix de se cibler sur un « cœur de métier » tourné vers la citoyenneté le développement communautaire. Il est de taille modeste et s'appuie principalement sur le bénévolat : les bénévoles, habitants du territoire en majorité, sont appuyés par une petite équipe de salariés dont la mission est centrée sur l'appui aux initiatives des habitants du territoire et le développement de leur pouvoir d'agir.

▶ Modèle économique

ce centre social est soutenu par la CAF qui reconnaît en lui un vecteur de citoyenneté locale et de proximité avec les habitants. Il a par ailleurs engagé une diversification des financements, via des partenaires privés (à la fois pour son fonctionnement et pour les projets menés de manière autonome par des habitants) et réduit la part des financements des pouvoirs publics locaux. Il développe peu d'activités et de services mais surtout des actions collectives d'habitants.

▶ Gouvernance

Elle ouverte aux nouvelles formes d'engagement et aux acteurs du territoire, que ce soit les collectifs informels, les entreprises. On part des envies d'engagement des gens et les conseils d'administration sont militants.

▶ Coopérations

Ce centre s'appuie sur des dynamiques citoyennes locales et développe des collaborations de toutes natures, notamment avec des acteurs militants (associations, collectifs, etc) et acteurs économiques (entreprises, fondations). Le centre social peut ainsi construire du rapport de force constructif avec les élus, sur la base de sa capacité à mobiliser les habitants.

Ce centre s'épanouit dans des territoires où les élus voient le territoire comme un projet de vie partagé. Les centres sociaux sont partenaires des pouvoirs publics et non à leur service. Dans ce contexte le centre social peut aussi porter une vision renouvelée de la notion de richesse et développe les initiatives très locales au service de la transi-

tion écologique (circuits courts, valorisation de la sobriété, modèle de production alternatif etc)

Scénario 2

Le centre social acteur incontournable des services aux habitants

» » « Cœur de métier »

Ce centre social a choisi de miser sur les financements publics en se positionnant comme le partenaire privilégié des collectivités locales sur le territoire. Il mise sur sa proximité avec les habitants. Dans ce contexte, malgré la raréfaction des financements publics, le centre social peut être amené à augmenter de taille, grâce à sa capacité de se positionner comme acteur incontournable des services aux habitants du territoire.

» » Modèle économique

Ce centre a fait le choix de se cibler sur les financements publics et a accepté la diversification de leurs formes. Spécialiste à la fois de la réponse aux appels à projets, aux appels d'offre, voire des délégations de service public, son modèle économique repose également sur des conventions de prestations et le développement d'activités et de services qui lui permettent de dégager davantage d'auto-financement. Il a su tirer son épingle du jeu sur les investissements à impact social. Par ailleurs, le soutien de la CAF est renforcé, car elle voit dans le centre social son partenaire privilégié de mise en œuvre de la politique familiale sur les territoires : elle développe ainsi les prestations (accueil, familles, jeunesse...)

» » **Sa gouvernance** comporte des bénévoles dont les compétences sont avérées en ingénierie des politiques publiques et en évaluation, mais aussi des partenaires publics, ainsi que des habitants. Le bénévolat est principalement tourné vers les activités et services ou vers la gestion et l'administration du centre social.

» » Coopérations

Ce centre social peut être amené à mutualiser, voire fusionner quand cela est nécessaire, avec d'autres centres sociaux ou d'autres structures locales pourvoyeuses d'activités et de services, dans une logique de maîtrise des coûts ou d'amélioration de l'efficacité.

Ce centre social paraît particulièrement adapté à des territoires pensés en termes d'attractivité et d'offres de services à la population : incontournable, il offre des loisirs et services aux habitants et se sert de cette fonction comme porte d'entrée pour les associer autour de son projet social.

Scénario 3

Le centre social acteur du développement local

» » « Cœur de métier »

Ce centre social a fait du développement local, y compris économique, son principal leitmotiv. Il est porteur d'une vision de l'éducation populaire renouvelée, où

l'économie est aussi un moyen d'émancipation. Il défend ainsi une autre vision de la richesse d'un territoire et fait des initiatives en faveur de la transition son terreau militant et source de financements. Il se rapproche ainsi des acteurs de l'ESS et de l'entrepreneuriat social.

▶ **Modèle économique**

Le centre social assume une vision gestionnaire et s'appuie sur une pluralité de sources de financements (appels à projets, appels d'offre, investissement à impact social, activités marchandes : équipements, activités, services etc). Il est soutenu par la CAF qui voit en lui non seulement un acteur privilégié de sa politique familiale mais aussi plus largement un acteur du développement des territoires.

▶ **Coopérations**

Il noue des alliances avec les acteurs économiques locaux, notamment le secteur privé marchand : chacun garde son rôle mais on identifie les intérêts communs qui existent et des projets partagés. Par ailleurs, des logiques de mutualisation entre centres sociaux peuvent aboutir à des fusions ou à des nouvelles formes de coopérations (SCIC). Les acteurs de l'ESS de manière générale deviennent des alliés avec lesquels les partenariats sont recherchés. Ce centre social est perçu par les pouvoirs publics locaux comme un partenaire ayant son autonomie et une certaine capacité à construire des rapports de force constructifs.

▶ **Gouvernance**

Elle est ouverte à chacune des parties prenantes (citoyens, entreprises, pouvoirs publics). Il emprunte aux modes coopératifs de gouvernance, voire les adopte pour sa gouvernance (SCOP, SCIC). La technicité des conseils d'administration est recherchée, tout autant que leur capacité à porter un projet militant de développement local. Des alliances avec des entreprises sont développées pour développer le bénévolat de compétences.

Ce type de centre social peut être favorisé sur des territoires désertés par les services publics où se développe l'urgence sociale et les problématiques d'accès aux droits, d'isolement. ●

Avoir ainsi rassemblés tous ces éléments de réflexion partagés au cours des Journées professionnelles des centres sociaux (JPAG) 2016, il est possible de mesurer non seulement l'ampleur du débat ouvert mais aussi la richesse des échanges.

Se projeter dans l'avenir pour mieux l'inventer, voici le défi proposé.

Les scénarios présentés dans les pages précédentes ne sont pas une prédiction inéluctable. Ils se veulent au contraire outils de réflexion pour choisir l'avenir, inventer d'autres scénarios.

Au cœur des transitions présentées par nos intervenants, saurons-nous poursuivre la réflexion collective ? Même si chaque centre social a son histoire, son contexte spécifique, ses partenaires, nous pensons qu'au cœur de ces identités plurielles il faut profiter d'être fédérés pour se construire ensemble un destin commun; déclencher un élan collectif, faire de ces changements qui s'imposent à nous des opportunités pour renforcer nos marges de manœuvre et surtout celles des citoyens.

Vivre bien ensemble doit se décliner du quartier, du village au pays entier. Pour cela, répondre à ces défis en n'envisageant que son territoire ne suffit pas. Il nous faut articuler les réponses de chacun, les mettre en synergie, les enrichir réciproquement pour les qualifier et espérer peser dans les choix qui influent sur nos façons de vivre ensemble.

La chance que nous avons d'être fédérés c'est espérer réussir cela. Ces JPAG sont une étape. La FCSF sera au rendez-vous pour assumer sa responsabilité d'animer cette réflexion et inventer, avec son réseau, des centres sociaux et socioculturels adaptés au monde en devenir.

François Vercoutère
Délégué général de la FCSF



À l'occasion des Journées professionnelles 2016 des centres sociaux (JPAG) organisées en Angers, un exercice inédit a été proposé aux 500 participants: se projeter dans l'avenir de notre société et identifier les défis que cela pose aux centres sociaux. Cet exercice a été facilité par la mise en place d'une démarche prospective, menée en amont et en partenariat avec la Fonda et Futuribles international. Pour cela, de nombreux spécialistes ont été invités, afin de livrer un panorama des mutations en cours, du local au global, et sur de nombreuses thématiques: économie, démocratie, numérique, etc. Ce livret recueille l'ensemble de ces interventions, ainsi que le fruit de la réflexion croisée des professionnels présents et de la Fédération des centres sociaux de France, pour identifier des scénarios d'avenir pour notre réseau.

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF)

10 rue Montcalm

75869 Paris cedex 18

01 53 09 96 16 | www.centres-sociaux.fr

